

Réseau BITUME:

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés et/ou Exclus

Brussels netwerk van eerstelijnsinterventie voor gemarginaliseerde en/of uitgesloten gebruikers

Rapport d'activités 2020

Gestionnaire pour le collectif :

Emmanuelle MANDERLIER (coordinatrice) 0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Table des matières

Introduction	4
Présentation du Réseau BITUME	5
1. Historique	5
2. Description du projet	6
a. Définition	6
b. Le public cible	7
c. Les objectifs	7
d. Le cadre théorique	7
e. Les particularités	8
3. Institutions partenaires	9
4. Entités composant le Réseau BITUME	10
a. Organigramme	10
b. Le groupe de terrain	10
c. Le comité de direction	11
d. La coordination	11
5. Cadre théorique et déontologique - Les outils	12
6. La gestion administrative et financière	14
7. Activités menées par le Réseau BITUME	14
a. Les concertations de terrain	14
b. Les immersions inter-institutionnelles	21
8. Evaluation des données relatives aux usagers selon la fiche d'inclusion	21
a. Evaluation du profil socio-administratif	21
b. Evaluation du profil judiciaire	27
c. Evaluation du profil de consommation et traitement médical	28
d. Evaluation des motifs d'inclusion	29
9. Questionnaire de satisfaction du groupe de terrain	30
10. Témoignages du groupe de terrain	34
11. Perspectives d'avenir	36
Conclusion	27

Annexes	38
Annexe 1 : Document de présentation	38
Annexe 2 : Consentement informé	45
Annexe 3 : Fiche d'inclusion	49
Annexe 4 : Mandat de participation	59
Annexe 5 : Charte éthique de partenariat	61
Annexe 6 : Règlement d'Ordre Intérieur	65
Annexe 7 : Document ''Participation à une concertation d'un autre travailleur d'une institution membre autre que celui/ceux désigné(s) par le mandat de participation''	68
Annexe 8 : Document ''Participation à une concertation d'une personne extérieure aux institutions membres''	70
Annexe 9 : Questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement et l'animation des concertations cliniques	73
Annexe 10 : Accord de collaboration	78
Annexe 11 : Consentement informé pour les usagers inclus dans le Réseau BITUME et le Réseau WaB	82

Introduction

En 2014, une réflexion a émergé sur la création d'un réseau d'institutions facilitant les trajectoires d'accompagnement et de prise en charge des personnes en grande précarité. En effet, le constat suivant a été posé : malgré la multitude de services existants en région bruxelloise, certaines personnes sans-abris, cumulant souvent plusieurs problématiques, se retrouvent dans une situation d'errance récurrente.

A cette même époque, le Réseau WaB¹ (Wallonie Bruxelles), réseau actif en matière d'assuétudes, en place depuis une dizaine d'années, était dans une démarche de transposition de son modèle de fonctionnement.

De ce fait, des travailleurs des Asbl Transit, Source et Samusocial, ont vu une opportunité de mettre en place un réseau semblable au modèle WaB mais dans le domaine de la précarité en région bruxelloise.

En effet, une collaboration entre ces services préexistait et une relation de confiance optimale était bien présente. De plus, ces institutions partageaient la même sensibilité concernant la plus-value du travail en réseau et une filiation de deux de celles-ci (les Asbl Transit et Source) avec le Réseau WaB était déjà établie.

C'est donc dans ce contexte qu'est né le Réseau BITUME, Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés et/ou Exclus.

Comme le Réseau BITUME est une transposition du Réseau WaB, la manière de fonctionner, les outils et le rapport d'activités sont inspirés de ce qui existe pour ce dernier. Depuis sa création et encore aujourd'hui, une réelle collaboration existe entre les coordinations des deux réseaux, ce qui facilite le développement du Réseau BITUME.

Cette année a été particulière en raison de la situation sanitaire liée au Covid19. Comme nous le verrons tout au long de ce rapport d'activités, le Réseau BITUME a été impacté par cette crise notamment en ce qui concerne l'organisation des concertations de terrain et la manière de gérer les différentes activités par la coordination, les membres du réseau ayant eux-mêmes connu des perturbations dans leur propre fonctionnement. Mais BITUME a su se réinventer et continuer à mener ses missions principales.

Dans ce rapport pour l'année 2020, nous commencerons avec un historique du Réseau BITUME et une description du projet. Ensuite, nous analyserons ses institutions partenaires, son organigramme ainsi que son cadre théorique et déontologique. Nous détaillerons alors la manière dont se déroule une concertation de terrain, nous étudierons les données statistiques recueillies depuis la création du réseau et la satisfaction des référents BITUME grâce à la mise en place d'un questionnaire. Nous terminerons par la mise en lumière du groupe de terrain de la plus-value apportée par le réseau ainsi que par les perspectives d'avenir.

-

¹ www.reseauwab.be

Présentation du Réseau BITUME

1. Historique

Fin 2014, les premières réflexions sur la création d'un réseau d'institutions de première ligne travaillant dans le secteur sans-abri émergent. Celles-ci proviennent de trois travailleurs de trois institutions distinctes à savoir :

- Kris Meurant, Coordinateur social Transit
- Yaël Abdissi, Coordinateur social Source, maison d'accueil 'la Rive'
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial

Suite à la possibilité de transposer le modèle du Réseau WaB, et vu que Transit et Source font déjà partie de celui-ci, le Samusocial participe à une concertation clinique WaB en janvier 2015. Le but est de pouvoir se positionner sur le fait de reprendre la manière de fonctionner de ce réseau pour le transposer au secteur sans-abri en région bruxelloise.

Cette expérience est concluante et il est donc décidé de commencer des groupes de travail avec les représentants des trois institutions à la base de ce projet. Le comité de coordination BITUME se met alors en place, soutenu par la coordinatrice de l'époque du Réseau WaB.

Ensuite, vient la phase de conceptualisation et de construction du projet. Celle-ci comprend :

- La définition du public cible et des objectifs ;
- L'évaluation de la faisabilité;
- Les négociations intra-institutionnelles ;
- La délimitation des bases et des contours du projet ;
- La transposition et l'adaptation des outils et des concepts clés du Réseau WaB;
- La construction du cadre méthodologique et déontologique.

Cette étape se fait également avec un réel coaching de la coordination du Réseau WaB de l'époque.

Pour terminer, il a été nécessaire de définir la fréquence des réunions et les modalités du Réseau BITUME ainsi que d'identifier les potentiels partenaires.

L'ouverture aux premiers membres s'est faite début 2016.

2. Description du projet

a. Définition

Le Réseau BITUME, **Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus**, existe donc **depuis 2015** et établit un réseau d'intervenants psychomédico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dans l'objectif de **définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri²**. Ce réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une problématique complexe et/ou chronique ou une combinaison de celles-ci (telles que assuétudes, troubles psychiatriques, etc.).

La trajectoire d'accompagnement se construit autour de l'usager et de sa demande et entre les différents services d'aide représentés par les partenaires du projet. Les différents membres constituent ainsi un réseau de concertation, d'action, d'analyse de problématiques et d'intervention transversale de terrain.

La trajectoire d'accompagnement est co-construite sur base volontaire et de façon concertée entre le réseau et l'usager. Le bénéficiaire s'inscrit en tant qu'acteur principal au sein de ce processus, néanmoins il est absent physiquement de ces concertations. Dans un cadre déontologique strict – et notamment sous le couvert du secret professionnel partagé – le réseau cherche à dynamiser de la façon la plus pertinente, inédite et efficace (et dans les limites du possible) le projet d'accompagnement de l'usager.

Ce dispositif, pour rappel issu d'une transposition du Réseau WaB, constitue une approche innovante dans le paysage des outils et services d'aide aux publics victimes d'exclusions sociales aigües. En effet, le Réseau BITUME fonctionne de façon intégrée, le réseau étant préexistant. Les bénéficiaires y sont inclus au fur et à mesure, ce qui permet (dans un fonctionnement optimal) de travailler de manière pragmatique un grand nombre de situations lors d'une même réunion. Cette approche se différencie donc des modèles "classiques" de concertation réseau (qui se construisent principalement autour de situations individuelles sur lesquelles viennent ensuite se greffer différents intervenants) et de type "intervision" (qui traitent parallèlement plusieurs situations différentes, mais uniquement de manière théorique).

Ce mode de collaboration a été créé par et pour des travailleurs de terrain, c'est ce qu'on appelle l'approche "bottom-up".

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2018061424

 $^{^2}$ Pour plus d'informations sur la notion de sans-abri : cf. Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri du 14 juin 2018, Chapitre $1^{\rm er}$, Article 2, 1°

b. Le public cible

Le Réseau BITUME s'adresse à toute personne adulte (homme ou femme) sans-abri et fréquentant le secteur sans-abri bruxellois.

Cet outil cible particulièrement les personnes avec lesquelles le travail d'accompagnement peut être plus "complexe" du fait d'une série de problématiques persistantes et souvent cumulées (principe de bas seuil) qui ne répondent pas, ou plus, aux critères classiques du secteur.

Le bénéficiaire s'inscrit donc dans le projet sur base volontaire. La demande peut se présenter de manière explicite, ambivalente et/ou implicite.

La motivation au changement du bénéficiaire est donc une question importante mais ce n'est pas une condition sine qua non pour que celui-ci soit intégré au projet.

c. Les objectifs

Les objectifs concrets d'un tel réseau peuvent être de plusieurs natures mais ont pour dénominateur commun l'amélioration de la qualité de vie du public cible.

Dans une logique de "bas seuil", le principe est avant tout d'endiguer l'errance de la personne.

Il peut s'agir, par exemple, d'une entrée en logement, d'une admission en maison d'accueil ou en milieu hospitalier, de "se poser quelques temps" dans une structure de première ligne ou simplement de l'établissement d'un lien de confiance avec un partenaire du Réseau BITUME.

Dans tous les cas, l'idéal est d'apporter une réponse globale, adaptée à chaque situation et d'éviter notamment le "shopping institutionnel", la rupture de suivi ou l'épuisement de la personne et/ou de son propre réseau.

Il faut toutefois noter que le Réseau BITUME a pour objet de construire et/ou d'optimiser le réseau d'intervenants et non de constituer un passe-droit pour les bénéficiaires.

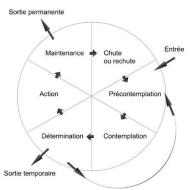
d. Le cadre théorique

Le cadre théorique du présent projet se base, par principe de transposition, sur celui du Réseau WaB. Les rencontres du Réseau BITUME sont organisées selon l'approche en systèmes intégrés (ISA, Integrated System Approach) de Georges De Leon. L'approche ISA vise à construire un réseau de services de soins qui a pour finalités le développement de l'individu et le rétablissement complet de la personne toxicomane. Ceci se base sur le processus de changement continu développé par Prochaska & DiClemente ("process of change") afin de créer des objectifs intermédiaires adaptés au cheminement personnel de chaque usager de drogue(s).

Approche en systèmes intégrés (De Leon)³

Processus de changement continu (Prochaska & Di Clemente)⁴

- 10. Intégration + nouvelle identité9. Continuation
- 8. Expérience
- 8. Experience
- 7. Sevrage
- 6. Prêt pour le traitement
- 5. Prêt pour le changement
- 4. Motivation intrinsèque
- 3. Motivation extrinsèque
- 2. Ambiguïté
- 1. Déni



e. Les particularités

Le Réseau BITUME possède toute une série de particularités qui peuvent être énumérées comme suit :

- Optimisation du travail en réseau avec les personnes marginalisées ;
- Transposition du modèle WaB;
- Approche globale (psycho-médico-sociale);
- Principe de "bas seuil" d'accès ;
- Amélioration de la qualité de prise en charge ;
- Augmentation de la réactivité/souplesse de "prise en charge" ;
- Activation/renforcement de la continuité de suivi ;
- Action à temporalité variable (de l' "urgence sociale" à la "stabilisation/réinsertion");
- Mise en place de trajectoires d'orientation inédites et originales ;
- Recherche de l'autonomisation des personnes ;
- Limitation des orientations inadéquates ;
- Identification des facteurs d'échec et de chronicisation des problématiques ;
- Prévention du shopping institutionnel et de l'épuisement des services ;
- Dépassement de certains "blocages" (inter-)institutionnels ;
- Renforcement de la connaissance mutuelle des membres du secteur ;
- Complémentarité par rapport aux autres services et projets existants.

³ Les étapes du changement de Georges De Leon, <u>https://slideplayer.fr/slide/1324092/</u>

⁴ Modèle transthéorique « process of change » de Prochaska & Di Clémente, https://intervenir-addictions.fr/intervenir/le-cercle-de-prochaska-et-di-clemente/

3. <u>Institutions partenaires</u>

Urgences Sociales	Samusocial
Centre de crise et d'hébergement / Travail de rue pour usagers de drogues	Transit
Travail de rue	Les éducateurs de Rue de Saint-Gilles
	Infirmiers de rue
Services ambulatoires / centres de jour	La Rencontre (Source)
	Syner'Santé
Centre d'hébergement médicalisé	MediHalte
Maisons d'accueil pour hommes	Foyer Georges Motte
	Maison d'accueil les Petits Riens
	La Rive (Source)
	Home Baudouin
Maisons d'accueil pour femmes	Porte Ouverte
	Home du Pré
	Accueil Montfort
	L'Escale
Structures hospitalières / psychiatriques	Hôpital Saint-Pierre (urgences, Unité 511)
	Clinique Sans Souci

Parmi ces partenaires, on retrouve les 3 institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir Transit (les référents du centre de crise et d'hébergement étant accompagnés, depuis octobre 2019, par un représentant de l'équipe des éducateurs de rue), Source (la Rive et la Rencontre) et le Samusocial (urgences sociales et MediHalte).

En plus des membres fondateurs, certaines institutions ont intégré le Réseau BITUME dès sa mise en place. Il s'agit de la maison d'accueil les Petits Riens, Syner'Santé et le Foyer Georges Motte.

Les autres partenaires ont rejoint le réseau petit à petit : Porte Ouverte en mai 2017, l'hôpital Saint-Pierre en juin 2018, le Home Baudouin en octobre 2018, les éducateurs de rue de Saint-Gilles en avril 2019, les Infirmiers de Rue en juillet 2019, le Home du Pré en décembre 2019, l'Accueil Montfort et l'Escale en janvier 2020 et pour terminer, la Clinique Sans Souci en févier 2020.

Nous pouvons donc constater que trois nouveaux membres ont rejoint le Réseau BITUME en 2020 dont deux structures pouvant accueillir des femmes, souhait énoncé par le groupe de terrain en 2019.

La recherche de nouveaux membres reste un objectif mais la situation sanitaire a quelque peu ralenti ce processus. De plus, il faudra trouver un équilibre entre le nombre de partenaires et l'organisation optimale des réunions mensuelles.

4. Entités composant le Réseau BITUME

Pour un fonctionnement idéal du Réseau BITUME, plusieurs entités sont nécessaires à savoir un groupe de terrain, le comité de direction et la coordination.

Chacune d'entre elles a un rôle et des fonctions bien spécifiques.

a. Organigramme



Nous pouvons constater, grâce à ce schéma, qu'actuellement, la coordination fait le lien entre le groupe de terrain et le comité de direction. Dans le futur, pour établir un lien direct entre ces 2 entités, il sera intéressant d'organiser une réunion annuelle commune.

b. Le groupe de terrain

Le groupe de terrain est composé de travailleurs de terrain des différentes institutions partenaires du réseau, appelés référents BITUME. Il s'agit d'intervenants psycho-médico-sociaux qui représentent donc une diversité de fonctions et également une variété de niveaux d'intervention.

C'est ce groupe qui, avec la coordinatrice, mène la concertation de terrain mensuelle et y élabore des trajectoires de vie pour les usagers inclus.

Quand les réunions mensuelles ont débuté, il a été proposé que les représentants des associations membres ne dépassent pas le nombre de 3. En effet, la présence simultanée de 3 travailleurs d'une même institution n'était pas nécessaire. L'idée était de garantir une participation la plus régulière possible d'au moins une personne, sans affecter les besoins de l'institution et la mise en œuvre de ses missions originelles.

Dans la pratique, nous constatons qu'en général, une à deux personnes représentent une même institution et cela semble tout à fait suffisant. En moyenne, nous avons donc une vingtaine de travailleurs de terrain présents lors de chaque concertation mensuelle.

Les membres du groupe de terrain sont également les relais en interne au sein de leur institution en ce qui concerne le suivi des usagers (et ce, uniquement dans un cadre de secret professionnel partagé).

c. Le comité de direction

Le comité de direction est actuellement composé des directeurs / directrices des 3 institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir :

- Muriel Goessens, Directrice Générale Transit
- Murat Karacaoglu, Directeur Source
- Fabienne de Leval, Directrice Opérationnelle Samusocial

Font également partie du Comité de Direction, au titre de suppléants de leur direction respective et/ou d'invités permanents (vu leur statut de fondateurs du Réseau BITUME) :

- Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social Transit
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial
- Emel Bergsoj, Coordinatrice sociale Source, maison d'accueil "la Rive"

Nous pouvons remarquer des changements, comparativement au dernier rapport d'activités, au niveau des représentants de ce comité. En effet, Floriane Philippe ayant démissionné de son poste de Directrice à Source, c'est son successeur Murat Karacaoglu qui la remplace désormais. Pour le Samusocial, des changements en interne ont amené Fabienne de Leval à prendre la place de Sébastien Roy (fin 2020). Pour terminer, Yaël Abdissi, ne faisant plus partie de l'équipe de Source, ne participe plus au comité de direction du Réseau BITUME. Toutefois, Murat Karacaoglu a désigné Emel Bergsoj, nouvelle coordinatrice de Source (la Rive), comme suppléante.

Le rôle de ce comité est de veiller à la bonne gouvernance globale du projet, tant dans ses aspects éthiques que pratiques et de penser son développement futur. Il se réunit en moyenne trois fois par an.

Les membres du comité de direction signent un accord de collaboration qui les engage envers le Réseau BITUME.

En 2020, deux comités ont eu lieu, le 3 mars et le 13 octobre. Un troisième était prévu au mois de mai mais a dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

d. La coordination

Pendant plusieurs années, faute de subside, la fonction de coordination a été assurée, de manière volontaire, par les trois fondateurs du réseau à savoir :

- Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social Transit
- Yaël Abdissi, Coordinateur social Source, maison d'accueil 'la Rive'
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial

Cependant, depuis l'allocation du subside en 2019 à l'Asbl Transit par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Prévention Sécurité), une coordinatrice a été engagée à mi-temps, Emmanuelle Manderlier. Elle a pris ses fonctions de manière effective le 1^{er} juillet 2019.

Son rôle est notamment de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires. Ces règles de bonne conduite font directement référence à l'intérêt supérieur de l'usager, à la charte éthique incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au Règlement d'Ordre Intérieur propre au Réseau BITUME. La coordinatrice constitue également le lien entre les travailleurs de terrain et les directions. De plus, elle met tout en œuvre pour appliquer les conseils et décisions du comité de direction concernant le développement et la visibilité du Réseau BITUME. Enfin, elle prépare et anime les concertations de terrain.

5. Cadre théorique et déontologique - Les outils

Le cadre théorique du projet se base – par principe de transposition – sur celui du Réseau WaB.

Les outils sont toutefois développés par le Réseau BITUME lui-même et permettent l'efficience du travail. Ils sont actuellement au nombre de **onze** :

- Le document de présentation (annexe 1) : Il s'agit d'un document, régulièrement mis à jour, explicatif du Réseau BITUME. Il décrit le projet, son public cible, ses institutions membres et sa manière de fonctionner. Il est largement distribué aux partenaires, notamment lors de présentations ainsi qu'aux usagers si nécessaire.
- Le consentement informé (annexe 2): Il permet aux usagers de marquer leur accord pour la collecte des données et le partage d'informations entre professionnels membres du Réseau BITUME. Il garantit donc la notion de secret professionnel partagé entre les différentes institutions partenaires du réseau. De plus, le consentement informé permet de respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en vigueur depuis le 25 mai 2018.
- La fiche d'inclusion (annexe 3): Elle permet l'inclusion de nouveaux usagers au sein du Réseau BITUME via la récolte de données utiles concernant ceux-ci. Ces données sont encodées de manière informatique. Un processus est actuellement en cours pour mettre en place une base de données informatique qui permettra le partage de ces données entre les membres partenaires du réseau.
- Le mandat de participation (annexe 4) : Créé en 2020, ce document est signé par la coordination ou direction de chaque partenaire afin de mandater certains de leurs travailleurs à être "référents BITUME". Ceux-ci participeront donc aux concertations mensuelles et représenteront au sein du réseau leurs institutions respectives.
- La charte éthique de partenariat (annexe 5) : Chaque représentant d'une institution partenaire au sein du réseau ("référent BITUME") est tenu de signer la charte éthique de partenariat concernant notamment le secret professionnel partagé entre les institutions membres.
- Le règlement d'ordre intérieur (annexe 6) : Chaque nouvelle institution membre doit prendre connaissance et respecter le règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME. Celui-ci étant annexé à la charte éthique, la signature de cette dernière impose le respect de ce règlement d'ordre intérieur.

- Le document "Participation à une concertation d'un autre travailleur d'une institution membre que celui/ceux désigné(s) par le mandat de participation" (annexe 7) : Créé en 2020, il permet aux collègues des référents BITUME, en s'engageant au respect de la charte éthique de partenariat et du règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME, de pouvoir assister à une concertation de terrain.
- Le document "Participation à une concertation d'une personne extérieure aux institutions membres" (annexe 8) : Adapté en 2020, il permet à toute personne intéressée, en s'engageant au respect du secret professionnel partagé, de pouvoir assister à une concertation de terrain.
- Le questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement et l'animation des concertations de terrain (annexe 9) : Créé en 2020, ce document permet d'évaluer la satisfaction du groupe de terrain par rapport à l'organisation, au contenu et à l'animation des concertations de terrain.
- **Accord de collaboration** (annexe 10) : Cet accord est signé par les différentes directions faisant partie du comité de direction ainsi que par leurs suppléants/invités permanents et les engage donc envers le Réseau BITUME.
- Le consentement informé pour les usagers inclus dans le Réseau BITUME et le Réseau WaB (annexe 11) : Ce document permet aux usagers inclus à la fois dans ces deux réseaux de donner leur accord pour que des informations les concernant soient partagées entre les partenaires de ces réseaux.

Au travers de ces différents documents, nous pouvons constater l'attention portée par le réseau au respect du secret professionnel et des règles de déontologie, ce qui permet notamment de garantir le bon fonctionnement des concertations mensuelles.

Malgré la crise sanitaire liée au Covid19, plusieurs projets ont été initiés en 2020 dont un a déjà abouti :

- **Le logo**: il a été décidé de travailler sur un nouveau logo, bilingue, pour le réseau visant une meilleure visibilité et une représentation forte de la signification de BITUME. Après un long cheminement, le nouveau logo a été approuvé par le groupe de terrain et le comité de direction au cours de l'année et est donc utilisé depuis.
- Le folder: Ce document aura pour vocation d'annoncer l'offre du service de manière synthétique et sera distribué largement sous format papier, ou électronique aux professionnels et aux usagers. Il est actuellement en cours de création et a pris un peu de retard en raison de la crise sanitaire.
- La base de données informatique : comme évoqué ci-dessus, ce travail est en cours d'élaboration mais demande beaucoup de temps et d'investissement. L'idée serait que chaque référent BITUME puisse aller consulter dans ce programme informatique, grâce à un accès privé, les données de la fiche d'inclusion ainsi que les suivis mensuels des usagers inclus dans le Réseau BITUME.

- Le document "Critères et procédure d'adhésion au Réseau BITUME": lors d'un comité de direction, il a été relevé qu'il serait intéressant d'être en possession d'un document officiel (plus étoffé que la procédure prévue dans le règlement d'ordre intérieur) précisant les critères d'adhésion et les modalités pour les institutions souhaitant intégrer le réseau. Ce document est en cours d'élaboration.

Notons qu'il est également toujours prévu d'avancer sur la réalisation d'un cadastre des institutions membres (fiche signalétique d'une page présentant les partenaires du Réseau BITUME et permettant ainsi la connaissance du réseau par chacun de ses membres mais également par toute autre institution). De plus, la réflexion sur le respect du RGPD est continuellement en cours.

6. La gestion administrative et financière

La gestion administrative et financière de la coordination, à mi-temps, du Réseau BITUME est assurée, depuis juillet 2019, par l'Asbl Transit et relève donc de la responsabilité de Muriel Goessens, directrice générale.

Certains frais de fonctionnement relatifs au développement du réseau, discutés lors des comités de directions, sont répartis entre les trois institutions fondatrices à savoir les Asbl Transit, Source et Samusocial.

7. Activités menées par le Réseau BITUME

Depuis la mise en place du poste de coordination, en juillet 2019, il y a une réelle volonté de développer et de multiplier les activités menées par le réseau. Il s'agit d'un objectif primordial pour les prochaines années. Rappelons toutefois que pour 2020, la crise sanitaire a quelque peu ralenti ce développement et ce, malgré la motivation des différents protagonistes.

a. Les concertations de terrain

1. Déroulement

Les concertations de terrain, réunissant l'ensemble du groupe de terrain et la coordination, ont lieu une après-midi par mois, ce qui n'empêche pas le réseau d'être actif en tout temps.

Ces réunions sont normalement organisées en présentiel et dans ce cas, elles ont lieu successivement dans les locaux de chacune des institutions membres et ce, dans le but de connaître au mieux chaque partenaire. Une présentation et, si possible, une visite sont alors réalisées lors de la venue du groupe de terrain. Toutefois, les locaux de certaines institutions membres, en raison de leur taille, ne permettent malheureusement pas d'accueillir le groupe de terrain. Dans ce cas, une présentation du fonctionnement de l'institution est effectuée lors d'une des concertations mensuelles.

Toutefois, cette année, la situation sanitaire liée au Covid19 a nécessité une réorganisation et depuis le mois de juin 2020, les réunions mensuelles ont eu lieu en visioconférence.

Voici la structure d'une concertation type :

- Présentations et inclusions de nouveaux usagers ;
- Concertation clinique sur les suivis en cours avec une élaboration ou une adaptation des trajectoires d'orientation spécifiques ;
- Actualité des différentes institutions membres ;
- Echanges d'expertises et de bonnes pratiques.

En ce qui concerne les inclusions, leur nombre peut varier d'une concertation à l'autre en fonction des situations rencontrées par les partenaires du réseau. Il existe sept critères d'inclusion définis lors de la création du Réseau BITUME. Il s'agit :

- Du manque de ressource(s) au niveau des services directement concernés ;
- Du fait d'être sur liste rouge au niveau des services concernés ;
- Du souhait pour l'usager de changer d'institution ;
- Du fait d'un épuisement des ressources des services concernés (professionnels dans l'impasse) ;
- D'une volonté d'accompagnement de la trajectoire de vie de l'usager ;
- D'urgence de la prise en charge;
- De tout autre motif opportun.

Le nombre de suivis diffère également d'un mois à l'autre. Cela s'explique par le fait que le groupe de terrain n'a pas constamment des nouvelles de tous les usagers inclus dans le réseau.

Concernant l'actualité des différentes institutions membres, un tour d'horizon est réalisé à chaque concertation pour voir si des informations utiles et nécessaires doivent être communiquées entre les partenaires du Réseau BITUME. L'accent a été mis sur cette partie lors des concertations réalisées en visioconférence et ce, dans le but de mettre en avant le fonctionnement et l'adaptation des différentes institutions à la crise sanitaire.

Au niveau des échanges d'expertise et de bonnes pratiques, il n'a pas été évident en 2020 de les mettre en place, toujours en raison de la situation liée au Covid et des rencontres entre partenaires en visioconférence. Certains thèmes ont toutefois été abordés et un travail d'échanges par mail entre les partenaires et la coordination a été privilégié pour avancer sur certains sujets indispensables au développement du Réseau BITUME, comme le choix du nouveau logo, la création du nouveau folder, ...

2. Modalités pratiques

La première concertation de terrain s'est déroulée en février 2016 et depuis, ces réunions ont eu lieu presque tous les mois (toujours le premier mercredi).

En 2020, 9 concertations ont eu lieu soit en présentiel soit en visioconférence :

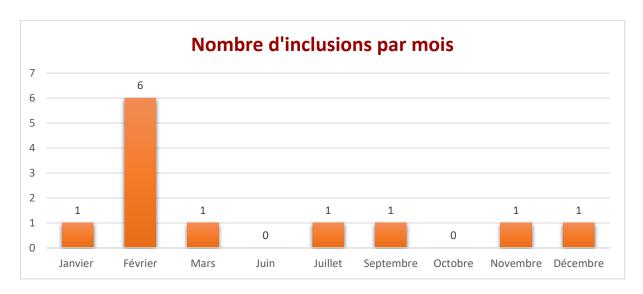
- En janvier, une en présentiel à l'Asbl Transit.
- En février, une en présentiel au Foyer George Motte.
- En mars, une en présentiel à la Clinique Sans Souci.
- En avril, la concertation a été annulée en raison du Covid19.
- En mai, la réunion n'a pas eu lieu mais un suivi des usagers par mail a été réalisé.
- A partir du mois de juin, les concertations ont eu lieu en visioconférence sauf au mois d'août où seul un suivi des usagers a été effectué par échanges de mail.

3. Nombre d'inclusions et de suivis

Le **nombre total d'inclusions** depuis la mise en place du réseau est de **88** (comprenant malheureusement 8 personnes décédées).

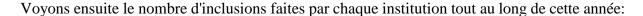
En 2020, il était prévu de scinder le listing des usagers inclus. D'un côté, une file active comprenant ceux dont le groupe de terrain a des nouvelles régulières. Et d'un autre côté, un listing que l'on appellerait 'dormant' et dans lequel se retrouveraient les usagers dont on n'a plus de nouvelles depuis un certain temps (encore à définir avec le groupe de terrain) ainsi que les personnes décédées. Il y aurait toujours la possibilité de faire passer les bénéficiaires d'un listing à l'autre. Vu l'année perturbée et l'adaptation des réunions à la crise sanitaire, il a finalement été décidé de reporter cette scission à un moment plus opportun.

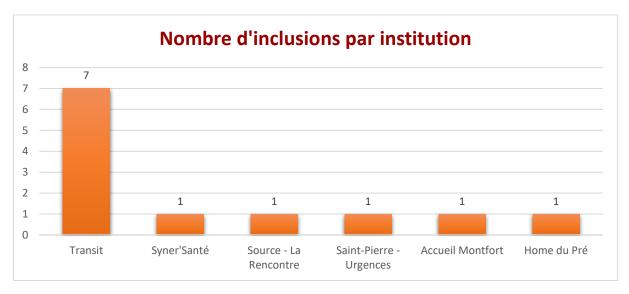
Prenons le temps d'analyser de manière plus approfondie le nombre d'inclusions et de suivis ayant eu lieu en 2020.



En 2020, le nombre d'inclusions sur l'ensemble de l'année a été de 12. En 2019, le nombre d'usagers inclus était de 21.

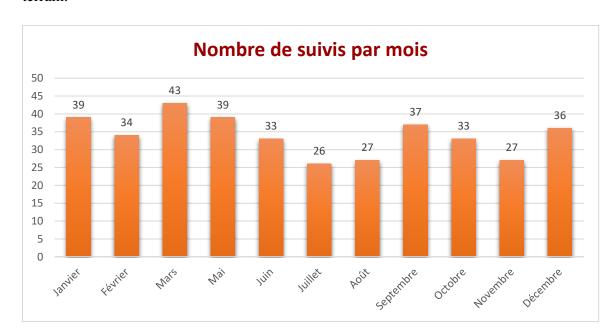
Pour rappel, à partir du mois de juin, les concertations ont eu lieu en visioconférence, ce qui a nécessité une adaptation du réseau et des partenaires à ce mode de fonctionnement. Cela peut expliquer la diminution du nombre d'inclusions pour 2020.





Comme en 2019, l'Asbl Transit reste l'institution qui inclut le plus d'usagers. Cela s'explique probablement par le fait que le flux d'usagers est très important au sein de la structure.

Pour terminer, analysons le nombre moyen de suivis discuté chaque mois en concertation de terrain.



Dans ce graphique, il a également été tenu compte des mois de mai et août où la concertation de terrain en tant que telle n'a pas eu lieu mais par contre, un suivi des usagers a été réalisé par échanges de mail.

Le nombre moyen de suivi s'élève donc à 34 par mois en 2020, ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2019 (31 par mois).

4. Vignette clinique

Deux vignettes cliniques ont été réalisées par des référents BITUME dans le but de montrer le parcours de certains usagers. Elles mettent en avant l'intérêt d'être inclus dans le Réseau BITUME et ce, grâce au travail effectué par le groupe de terrain.

• Madame F.

Elle a 36 ans et est originaire d'Alost. Elle est en couple depuis 18 ans, relation faite de hauts et de bas. Elle présente des troubles psychotiques (borderline) plus ou moins stabilisés par un traitement neuroleptique. Depuis l'enfance, elle est placée en institution et a souvent été victime de violences (sexuelles). Elle a également un parcours de consommation de drogues (notamment cocaïne). Elle fréquente différentes structures du secteur d'aide aux sansabri/assuétudes et ce, de manière récurrente. Lors de ses séjours en hospitalisation ou en centre d'hébergement (maisons d'accueil/abri de nuit), elle rencontre souvent des difficultés à vivre en communauté et à élaborer un projet à plus long terme. Les mises en échecs sont régulières et généralement dues à la consommation, à son trouble de santé mentale ou même à son compagnon qui a tendance à s'immiscer dans ses décisions.

L'inclusion dans le Réseau BITUME de Madame F. est proposée en juin 2017 par Transit. Elle est connue de cette institution depuis 2004 et y a déjà hébergé plus de vingt fois. Les motifs de cette inclusion sont de pouvoir l'accompagner dans sa trajectoire de vie et de lui proposer des pistes car elle a tendance à "tourner" dans le réseau et ne trouve pas de solution adaptée à sa situation.

Concernant son parcours depuis son inclusion, de *juillet à août 2017*, elle a effectué plusieurs séjours à Source (la Rive) mais également à Transit et au Samusocial. Lors d'une concertation Bitume, un retour à la maison d'accueil Porte Ouverte (où elle a déjà séjournée en 2016) est proposé. L'équipe y est assez favorable à condition que Madame F. soit un minimum stabilisée. En septembre 2017, elle est orientée via Transit en hospitalisation à Sainte-Anne Saint-Rémi puis à la maison d'accueil l'Ilôt. En novembre et décembre 2017, elle a quitté l'Ilôt. Le Réseau BITUME envisage de lui proposer un retour à Source, la Rive, mais elle doit d'abord effectuer un parcours de soin. Elle peut également demander un hébergement à Transit si elle le souhaite. De janvier à février 2018, Madame F. héberge à Transit et au Samusocial. Elle a été reçue en entretien à Source, la Rive, mais la remise en question par rapport à sa consommation est difficile. Il lui est alors proposé, via BITUME, d'intégrer l'unité 511 (psychiatrie) de Saint-Pierre mais elle n'est pas preneuse. En mai 2018, elle décompense psychologiquement, elle passe régulièrement à Transit et au Samusocial. Le réseau a une réelle volonté de consolider le lien avec elle et d'essayer de relancer un projet d'hospitalisation. Il va également lui être proposé de passer ses journées soit à l'Air de rien soit à la Rencontre. En octobre 2018, Madame F. se dirige plutôt vers un projet la Pièce ou une hospitalisation comme Sanatia ou Sainte-Anne Saint-Rémi. De novembre 2018 à janvier 2019, elle héberge au Samusocial et parfois à Transit. Malheureusement, elle subit plusieurs agressions et se sent mal psychologiquement. Le réseau va lui proposer de remettre en place un suivi à Saint-Pierre où elle a déjà une accroche. De mars à septembre 2019, Madame F. séjourne dans un centre de la Croix Rouge avec son compagnon.

Une nouvelle demande d'hébergement est faite à Source, la Rive, mais celle-ci est refusée. En effet, un travail sur sa consommation lui avait été demandé mais elle ne l'a toujours pas été effectué alors que c'est ce qui a posé problème lors de ses précédents séjours. En *décembre 2019*, elle est à la maison d'accueil Albatros avec son compagnon mais suite à une rechute au niveau de leur consommation, ils doivent quitter la structure en janvier 2020. En *février et mars 2020*, Madame F. est à nouveau hébergée à la Croix rouge ainsi qu'à Transit. Le réseau pense alors à la faire entrer dans le suivi rue des Infirmiers de Rue pour travailler la possibilité d'obtenir un logement Housing First. Au *mois de mai et de juin*, cette option est mise en place et les démarches pour le logement sont lancées. Le lien avec l'équipe se crée et une concertation avec le réseau de Madame F. est organisée pour que l'accompagnement se fasse au mieux. En *octobre et novembre 2020*, elle effectue des démarches administratives en collaboration avec les Infirmiers de Rue et une visite de logement a lieu. Elle sera positive puisque Madame F. intègre le logement et y est toujours fin 2020 avec un suivi actif par l'équipe des Infirmiers de Rue.

<u>Plus-value du Réseau BITUME</u>: Dans la situation de Madame F., le réseau est un "filet de sécurité" dans sa trajectoire de vie. De plus, grâce à BITUME, les institutions peuvent communiquer de la manière la plus adéquate dans son intérêt afin de proposer des pistes et des orientations adaptées. L'inclusion et le suivi dans le Réseau BITUME lui ont permis d'intégrer le suivi rue des Infirmiers de Rue. Elle a donc pu être orientée en logement Housing First avec un accompagnement personnalisé, ce qui semble mieux lui convenir au vu des orientations précédentes en maison d'accueil ou en hospitalisation qui se sont soldées par des échecs.

• Monsieur H.

Il a 48 ans, il est originaire de Verviers. Son père (72 ans) vit seul et est alcoolique (ils sont encore en contact). Sa mère est décédée à l'âge de 55 ans des suites de problèmes d'alcool et de dépression. Il a deux sœurs et il n'a des échanges qu'avec la plus jeune qui vit en Hollande. Enfant, il est scolarisé en internat, option professionnelle-menuiserie (il arrêtera ses études en 4ème). A 16 ans, il commence à consommer (alcool, ecstasy, héroïne, cannabis). Il commet beaucoup de vols pour payer cette consommation et au total, il fait 21 ans de prison. Il a donc un lourd passé carcéral et est actuellement en libération conditionnelle. En juillet 2017, il intègre la maison d'accueil Les Petits Riens. Suite à ce séjour, il fréquente différentes structures de soins (Clean, Solbosch, Saint-Pierre, Trempoline, Ellipse...) mais retombe systématiquement dans la consommation excessive. Il souffre de phobie sociale, ce qui rend difficile la possibilité de mener à bien un projet qui lui permettrait de se stabiliser.

Monsieur H. est inclus dans le Réseau BITUME en mars 2019 par l'Asbl Transit. Le motif de cette inclusion est son long passé d'errance avec plusieurs passages en prison. Il n'arrive pas à garder un logement et à gérer sa consommation. Le réseau pourrait donc se mobiliser pour l'aider à lui trouver une solution d'hébergement durable et adéquate ou lui permettre d'intégrer un parcours de soin en vue de se stabiliser au niveau de ses diverses consommations. Au moment de son inclusion, Monsieur H. est connu de plusieurs services du réseau comme les Petits Riens, Syner'Santé, Transit et le Samusocial. Il fait également partie du Réseau WaB, réseau Wallonie-Bruxelles, actif en matière d'assuétudes.

En mars 2019, Monsieur H. termine un hébergement à Transit et a une possibilité d'intégrer le centre psychiatrique Saint-Bernard à Manage. Cette entrée est conditionnée par une situation administrative et financière en ordre et Syner'Santé va l'aider dans ses démarches. Lors de la concertation d'avril 2019, nous apprenons qu'il est entré au centre psychiatrique à Manage. Mais celui-ci quitte la structure de lui-même un mois plus tard alors qu'il avait une entrée prévue à Ellipse. Il héberge à nouveau à Transit. Le Foyer George Motte reste disposé à l'accueillir mais finalement, en juin 2019, il entre à la maison d'accueil les Petits Riens grâce au concours de Syner'Santé. En juillet et août 2019, Monsieur H. ne va pas bien, il consomme beaucoup d'alcool. Il est toujours aux Petits Riens et des projets d'hospitalisation sont mis en place au Domaine ainsi qu'à la Clinique Sans Souci. Lors de la concertation de septembre 2019, sa dégradation inquiète le groupe de terrain surtout qu'il doit quitter la maison d'accueil. Finalement, il entre rapidement à la Clinique Sans Souci dans l'unité d'accueil "la Rotonde". Syner'Santé et Transit Rue continuent leur suivi. En novembre 2019, Monsieur H. a intégré l'unité "la Passerelle" (postcure) de la même clinique. Les choses se passent bien mais le projet thérapeutique prévoit une sortie intermédiaire thérapeutique d'un mois. Il espère pouvoir faire coïncider cette sortie avec l'opération du genou qu'il doit subir mais celle-ci sera finalement reportée. En février 2020, il est accueilli par Source, la Rive le temps de sa sortie intermédiaire mais il vit très mal ce "time out" et rechute niveau consommation (héroïne). Il réintègre la Clinique Sans Souci en mars 2020 et une réflexion sur son projet de sortie se met en place. Plusieurs pistes sont pensées comme le Foyer de l'Equipe (où il sera finalement refusé) ou la Clinique Fond'Roy. Monsieur H. n'est pas preneur d'un logement individuel, cette solution est trop angoissante pour lui. En juillet 2020, une date pour son opération du genou est enfin fixée (CHU Brugmann) et il est convenu lors de la réunion mensuelle que le CHU Saint-Pierre soit contacté afin d'évaluer la possibilité de revalidation chez eux. L'intervention a lieu en septembre et la revalidation se fera finalement à l'hôpital Militaire, site Reine Astrid, où des places étaient libres plus rapidement. Il va malheureusement se faire renvoyer rapidement suite à une altercation avec un membre de l'équipe. Un relais avec l'hôpital Saint-Pierre (site César de Paepe) est assuré pour la poursuite de sa revalidation mais il se fera également renvoyé rapidement. Il intègre alors la Clinique Fond'Roy qu'il doit aussi quitter quelques jours après son entrée. La consolidation de son trajet de soins est mise à mal notamment en raison de ses sorties précipitées ainsi que par la crise Covid qui ne facilite pas les choses. En octobre et novembre 2020, Monsieur H. héberge dans un centre de la Croix Rouge. La question d'un retour à la Clinique Sans Souci est soulevée. Des complications à la suite de son intervention surviennent et il doit se faire à nouveau opérer. Il retourne ensuite à la Croix Rouge et la piste de la MediHalte est envisagée pour que sa revalidation se fasse dans une structure plus adaptée. Ce ne sera finalement pas possible car aucune place n'était disponible au rez de chaussée. Lors de la concertation de décembre 2020, la dégradation psychique de Monsieur H. est abordée. Il consomme à l'intérieur du centre de la Croix-Rouge et y a fait une overdose qui a nécessité une hospitalisation à la Clinique de l'Europe (site Saint-Michel). Suite à l'inquiétude du groupe de terrain, plusieurs pistes sont abordées comme un retour à Sans Souci après un passage en hospitalisation pour un sevrage, une orientation vers une postcure ou la reprise de ses candidatures pour les Habitations protégées.

<u>Plus-value du Réseau BITUME</u>: Suite à la lecture de cette vignette, nous constatons les fréquentes mises en échec de Monsieur H. liées au cadre parfois trop rigide, lui rappelant notamment son passé carcéral. Son inadéquation et sa phobie sociale le fragilisent également dans sa quête vers le rétablissement. De ce fait, le Réseau BITUME lui permet d'être suivi et encadré, de lui proposer, de manière assez fréquente et répétée, des pistes de solution pour le soutenir et essayer de l'aider au mieux. Et le réseau continuera à le suivre le temps nécessaire à une amélioration/stabilisation de sa situation voire plus longtemps si besoin.

b. Les immersions inter-institutionnelles

Dans une optique d'approfondir la connaissance mutuelle des membres du Réseau BITUME et de créer des liens entre eux, l'idée de mettre en place des échanges entre travailleurs de différentes institutions a émergé. C'est ce que l'on appelle les immersions inter-institutionnelles.

Il était prévu de relancer celles-ci dans le courant de l'année 2020. Malheureusement, la situation sanitaire nous a empêchés de réaliser ce bel objectif.

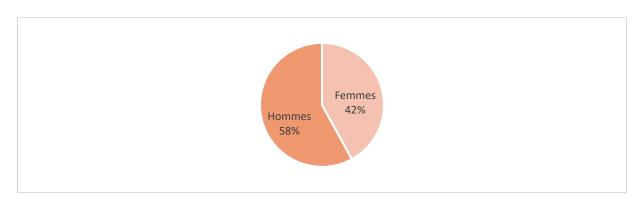
Nous espérons pouvoir remettre en place ces immersions entre partenaires du réseau le plus vite possible.

8. Evaluation des données relatives aux usagers selon la fiche d'inclusion

Pour cette partie, ce sont les données des 12 usagers inclus en 2020, récoltées au moment de leur inclusion dans le réseau via la fiche d'inclusion, qui seront analysées. Ces chiffres seront comparés à ceux de 2019.

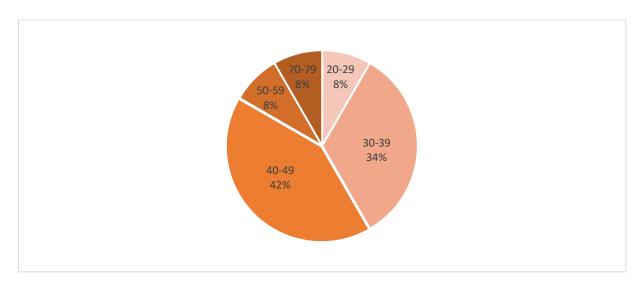
a. Evaluation du profil socio-administratif

1) Sexe



Parmi les usagers inclus en 2020, on compte 7 hommes et 5 femmes. Le pourcentage de femmes est beaucoup plus élevé qu'en 2019 (10% de femmes pour 90% d'hommes). Cela peut notamment s'expliquer par l'augmentation du nombre de structures accueillant des femmes au sein du Réseau BITUME. En effet, ces institutions peuvent évidemment inclure des usagères mais cela a également comme conséquence que les partenaires déjà présents dans le réseau augmentent leur inclusion de femmes vu que les possibilités de mises en place de trajectoires sont plus nombreuses.

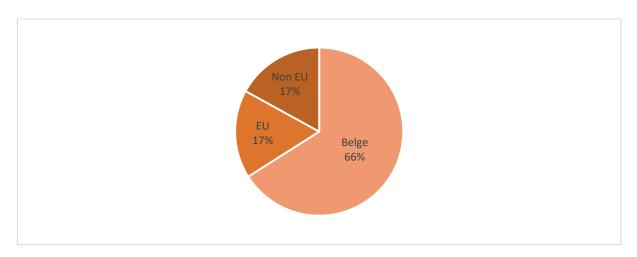
2) $\hat{A}ge$



Les usagers les plus représentés se trouvent dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans mais les usagers de 30 à 39 ans sont également bien présents. Les chiffres sont assez stables comparativement à 2019. Relevons l'apparition de la catégorie d'âge de 70 à 79 ans qui n'était pas présente jusque-là.

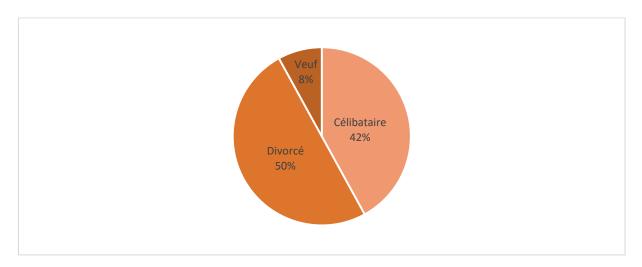
La moyenne d'âge générale pour les usagers inclus en 2020 est de 42,5 ans (contre 41 ans en 2019).

3) <u>Nationalité</u>



66% des usagers inclus en 2020 sont de nationalité belge (contre 71% en 2019). Nous constatons également une similitude concernant la représentation des nationalités non européennes et celles européennes non belges entre 2019 et 2020.

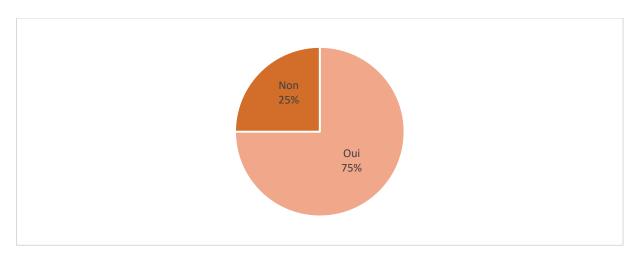
4) Statut civil



Ce graphique nous montre que la moitié des usagers BITUME sont divorcés et 42% célibataires. Comparativement à 2019, la tendance s'est inversée puis que l'année passée, il y avait 71% d'usagers inclus célibataires pour 24% divorcés.

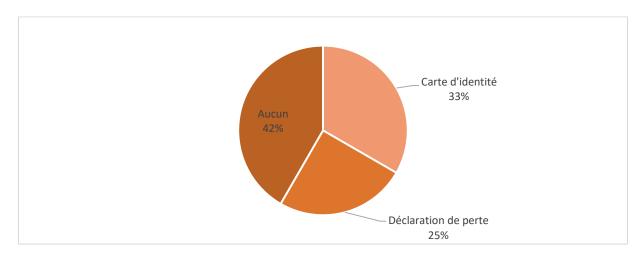
Notons que pour 2020, n'apparaissent pas les catégories 'mariés' et 'cohabitants légaux ou non'.

5) Enfants



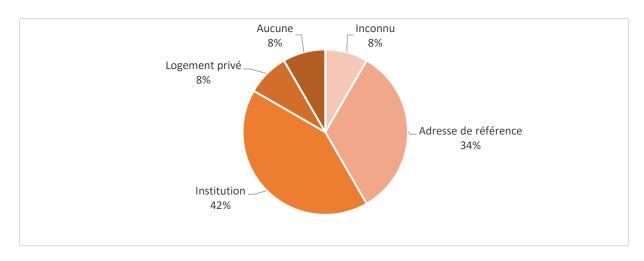
En ce qui concerne le pourcentage d'usagers inclus ayant des enfants, ils sont 75% à en avoir au minimum un (contre 48% en 2019). On constate donc une nette augmentation pour cette catégorie. Notons également l'absence de données inconnues.

6) Documents d'identité



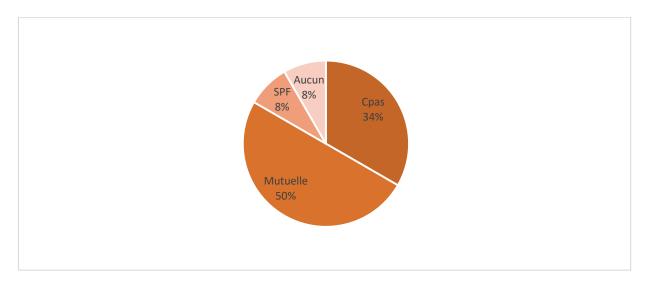
Nous remarquons dans ce graphique que tout comme en 2019, un tiers des usagers du Réseau BITUME ont une carte d'identité au moment de leur inclusion. Par contre, 42% ne dispose d'aucun document prouvant leur identité alors qu'ils n'étaient que 28% en 2019.

7) Adresse



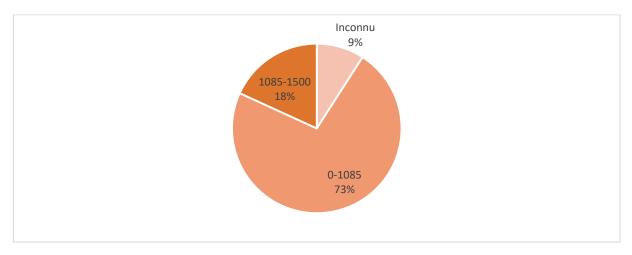
Concernant le domicile officiel des usagers faisant partie du réseau, 42% sont domiciliés dans une institution (contre 23% en 2019) et 1/3 possède une adresse de référence (une moitié en 2019). Nous pouvons également constater que très peu d'usagers ont une adresse dans un logement privé. Et même dans ce cas, il n'est pas rare que la personne soit toujours inscrite à la commune alors qu'elle ne possède plus son logement.

8) Revenus



Dans ce graphique, ce sont clairement les revenus provenant d'un cpas ou de la mutuelle qui sont les plus représentés (84% à eux deux). La situation en 2019 était assez similaire puisque ce pourcentage était de 75 pour ces 2 revenus.

Notons qu'en 2020, aucun usager inclus ne touchait du chômage ou un revenu professionnel.

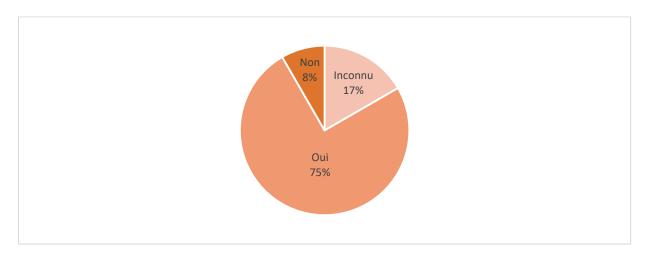


Il est également important de s'intéresser au montant perçu par les usagers du Réseau BITUME et ce quelle que soit leur provenance.

Tout d'abord, notons qu'en 2020, pour la Belgique, le seuil de pauvreté a été fixé à un revenu de 1.085 euros par mois pour un isolé, ce qui est le cas de la plus grande partie des usagers inclus. Nous constatons que presque ¾ des usagers inclus touche un revenu se situant en dessous du seuil de pauvreté. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de 2019 (68%).

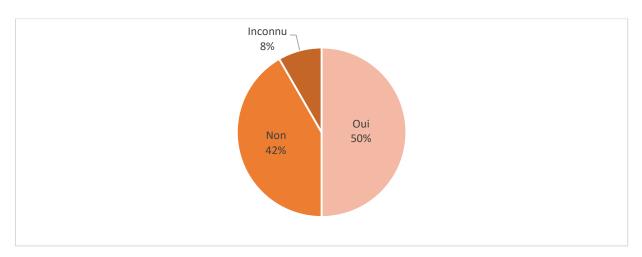
A titre informatif, précisons encore que selon les données récoltées, le montant moyen perçu est de 1.001euros par mois (contre 1.023euros par mois en 2019).

9) Assurabilité



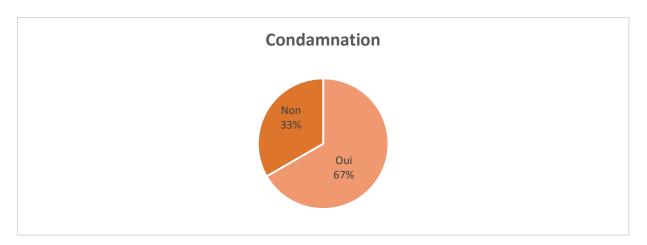
Il est intéressant de remarquer que la mutuelle de ¾ des personnes prises en charge par le Réseau BITUME est en ordre d'assurabilité au moment de leur inclusion (contre 90% en 2019).

10) Carte médicale



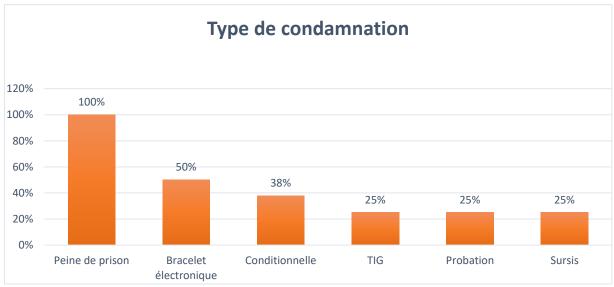
Notons que la moitié des usagers sont également en possession d'une carte médicale. En 2019, ils n'étaient que 38%. Cette augmentation au niveau des chiffres de 2020 s'explique peut-être par la diminution (de 90% en 2019 à 75% en 2020) du nombre d'usagers en ordre d'assurabilité.

b. Evaluation du profil judiciaire



Ce graphique nous montre que 2/3 des usagers (8 sur 12 inclus) ont déjà été condamnés, au moins une fois, au moment de leur inclusion au sein du Réseau BITUME. Il s'agit des mêmes chiffres qu'en 2019.

Analysons maintenant le type de condamnations relevées pour ces 8 personnes concernées :

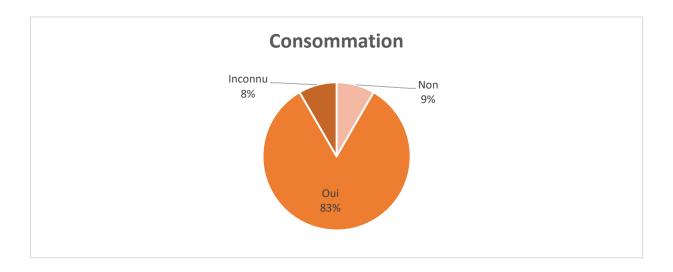


Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisque certains usagers condamnés cumulent plusieurs types de condamnation.

Ce graphique permet surtout de mettre en avant que dans 100% des situations, une peine de prison a été prononcée, tout comme en 2019.

En 2020, la question du bracelet électronique a été ajoutée dans la fiche d'inclusion, information dont nous ne disposions pas jusque-là. Cette nouveauté nous permet de mettre en avant que la moitié des usagers inclus ont été condamnés à la pose d'un bracelet électronique.

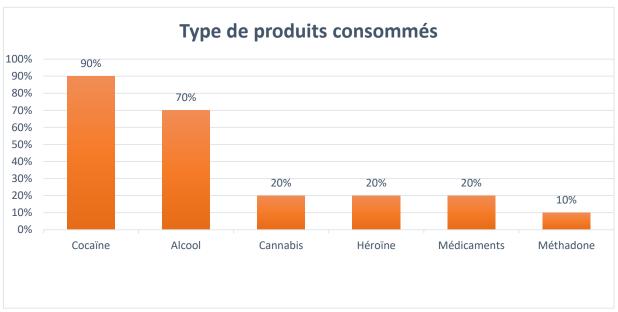
c. Evaluation du profil de consommation et traitement médical



Ces pourcentages correspondent à 10 consommateurs, 1 non consommateur et pour le dernier, les données sont restés inconnues.

Nous pouvons donc constater qu'une très grande majorité des personnes (83% en 2020 contre 95% en 2019) prises en charge par le réseau présentent une problématique de dépendance.

Pour ces 10 personnes dépendantes, le type de produits consommés a pu faire l'objet d'une analyse :

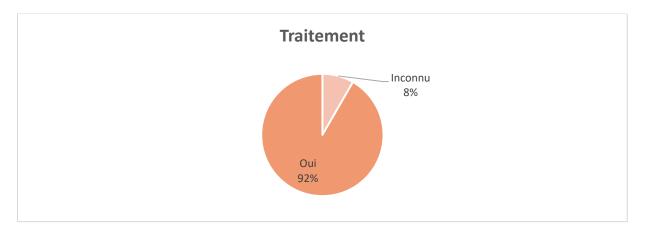


Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisque certains usagers consommateurs cumulent plusieurs types de consommation.

Contrairement à 2019 où l'alcool était prédominant (à savoir 80%) comparativement à la cocaïne (40%), nous observons cette année une augmentation conséquente de la consommation de cocaïne (90%). L'alcool reste toutefois un produit très présent (70%).

Il est difficile d'expliquer ces résultats surtout qu'au vu de la crise sanitaire, on pourrait penser que la cocaïne a été un produit plus difficilement accessible contrairement à l'alcool. Il sera donc très intéressant de comparer ces résultats avec ceux de 2021.

Concernant les traitements médicamenteux, les données dans le graphique ci-dessus concernent autant les inclus consommateurs que non consommateurs.

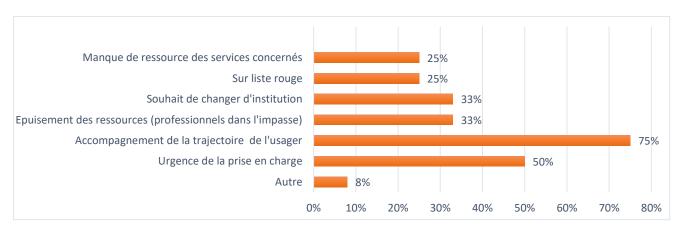


Sur les 12 inclusions de cette année, nous pouvons constater qu'une grande majorité possède un traitement (92% contre 81% en 2019). Il ne nous manque les données que pour une seule personne.

d. Evaluation des motifs d'inclusion

Pour clôturer cette partie statistique, analysons les différents motifs d'inclusion relevés pour chaque usager du Réseau BITUME.

Précisons que nous possédons les données pour l'ensemble des 12 usagers inclus.



Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisqu'il peut y avoir plusieurs motifs d'inclusion pour un même usager.

En regardant ce graphique, il est évident que la principale raison pour laquelle un usager est inclus dans le Réseau BITUME est la volonté, pour le(s) professionnel(s), d'accompagner la trajectoire de l'usager et que de ce fait, un suivi régulier puisse être effectué (75% contre 90% en 2019). Ensuite, vient l'urgence de la prise en charge (50% contre 35% en 2019).

Notons qu'en 2019, le motif d'inclusion 'Manque de ressource des services concernés' a été souvent mis en avant avec un pourcentage de 70. Cette année, il n'a été évoqué que dans 25% des inclusions.

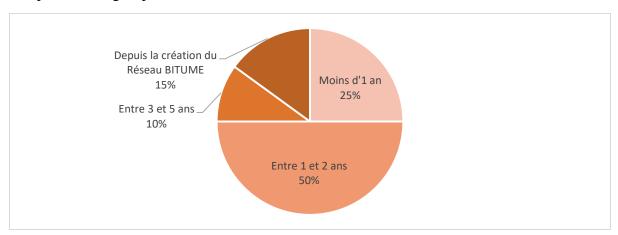
Relevons enfin que la catégorie 'Autre' est apparue en 2020 pour un des usagers inclus et le motif évoqué était : Possibilité d'un projet logement.

9. Questionnaire de satisfaction du groupe de terrain

Afin d'évaluer la satisfaction du groupe de terrain concernant les concertations mensuelles organisées en 2020 (en présentiel et en visioconférence), il a été décidé de créer un questionnaire de satisfaction qui leur a été soumis en fin d'année (voir annexe 9).

Parmi les référents sollicités, 20 y ont répondu. En voici l'analyse :

Il a d'abord été demandé à chaque référent de préciser depuis combien de temps il/elle participait aux concertations du Réseau BITUME et ce, dans le but d'avoir une idée de la composition du groupe de terrain.



On peut donc constater que la catégorie la plus représentée est celle des 'entre 1 et 2 ans' (50%) suivie par les 'moins d'1 an' (25%). Cela signifie donc que la plupart des référents ne participent pas depuis très longtemps aux concertations. Il est vrai que nous avons pu remarquer, au cours de l'année 2020, un certains turn-over des référents BITUME, probablement dû à des changements au sein des institutions partenaires. Néanmoins, cela permet un renouveau au sein du groupe de terrain ainsi qu'un nouveau regard et des nouvelles idées pour continuer à faire évoluer le réseau.

D'un autre côté, notons qu'il y a encore 15% des référents qui sont présents depuis la création du réseau, ce qui assure la transmission des valeurs fondamentales du Réseau BITUME.

Si on croise les données concernant le temps de participation et la fréquence de participation par année, cela donne le tableau suivant :

	TEMPS DE PARTICIPATION					
Fréquence de participation (sur un an)	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Depuis la création du réseau	TOTAL	0/0
1 à 3 réunions	2	/	1	/	3	15%
4 à 6 réunions	3	2	/	/	5	25%
7 à 9 réunions	/	4	/	3	7	35%
10 à 12 réunions	/	4	1	/	5	25%
TOTAL	5	10	2	3	20	100%
%	25%	50%	10%	15%	100%	

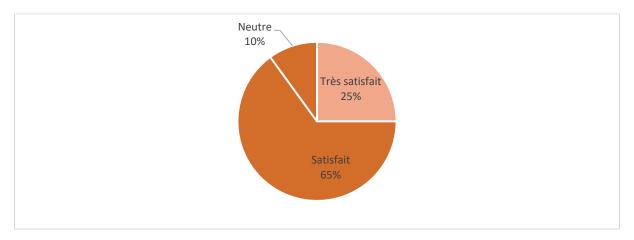
Les pourcentages concernant la fréquence de participation sont assez répartis. Toutefois, relevons que 60% des référents participent à plus de la moitié des réunions par an.

Ce que l'on peut également constater grâce à ce tableau, c'est que ce sont les 'entre 1 et 2 ans' qui participent le plus aux réunions mensuelles sur une année.

Pour chacune des catégories suivantes, il a été demandé au groupe de terrain de donner une appréciation pour évaluer leur satisfaction selon l'échelle suivante :

Satisfaction générale :

Pour commencer, il a été demandé aux référents BITUME de donner une note de satisfaction générale concernant les concertations de terrain qu'elles se soient déroulées en présentiel ou en visioconférence.



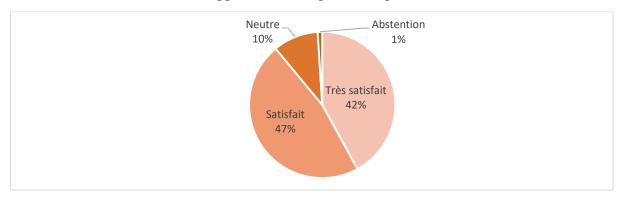
Remarque : cela n'apparaît pas dans le graphique mais pour la satisfaction générale, on relève le pourcentage de 0 pour les réponses 'insatisfait' et 'très insatisfait'.

Ces résultats sont très positifs puisque 90% des référents est, de manière générale, satisfait voire très satisfait des concertations de terrain organisées en 2020.

Ce qui peut être relevé dans les commentaires, c'est la préférence du groupe de terrain pour les réunions en présentiel surtout qu'au début de l'organisation des visioconférences, certains partenaires manquaient à l'appel. Il a également été mis en avant par certains un déséquilibre entre le public masculin et féminin parmi les usagers du Réseau BITUME.

Organisation de la concertation de terrain :

Dans cette partie, le groupe de terrain a été interrogé sur l'organisation générale des concertations, leur durée et le support informatique utilisé pour les visioconférences.

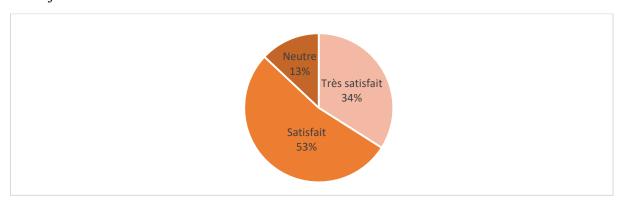


Remarque : Pour plus de lisibilité, cela n'apparaît pas dans le graphique mais aucune personne interrogée n'a répondu 'insatisfait' ou 'très insatisfait' à cette question.

On constate que 89% du groupe de terrain est satisfait voire très satisfait de la manière dont les concertations cliniques sont organisées. Le seul commentaire plus mitigé mis parfois en avant est le grand nombre de suivi dont il est indispensable de discuter dans un temps imparti bien défini.

Contenu de la concertation de terrain :

En ce qui concerne le contenu de la concertation clinique, le groupe de terrain a donné son avis sur le déroulement général d'une réunion, le temps consacré aux inclusions, aux suivis et à la mise en place des trajets de vie ainsi que la participation/l'apport des référents BITUME dans les trajectoires discutées.



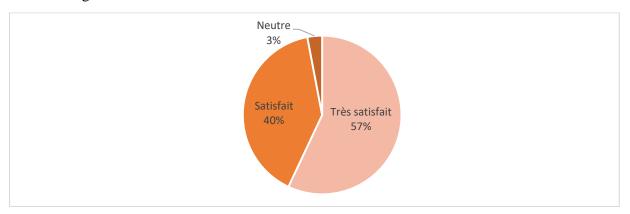
Remarque : Pour le contenu, on observe la même chose que pour l'organisation à savoir qu'aucun membre du groupe de terrain n'a répondu 'insatisfait' ou 'très insatisfait'.

Ici aussi, 87% des membres du groupe de terrain sont satisfaits voire très satisfaits de la manière dont sont construites les concertations de terrain ainsi que des interactions entre les partenaires pour la mise en place des trajectoires de vie.

Parmi les commentaires, ce que l'on retrouve pour justifier les 13% de 'neutre', c'est le manque de temps que ce soit pour approfondir certains suivis ou pour échanger autour de bonnes pratiques surtout depuis que les visioconférences ont été mises en place.

Animation de la concertation de terrain :

Dans cette 3^{ème} partie, le groupe de terrain a été interrogé sur l'animation, le rythme et l'ambiance générale lors des concertations de terrain.



Remarque : dans cette catégorie, on a obtenu le résultat de 0% pour 'insatisfait' et 'très insatisfait'.

Les résultats sont également très parlants vu que 97% du groupe de terrain est au minimum satisfait de la manière dont les concertations sont animées.

La dynamique positive et la bonne ambiance favorisant un travail de qualité ont été relevées à plusieurs reprises dans les commentaires.

Attentes et actions à mettre en place :

Dans un dernier encadré, les référents BITUME ont eu l'opportunité de faire part de leurs attentes envers le réseau pour 2021. Ensuite, il leur a été demandé ce qu'il serait nécessaire, selon eux, de mettre en place pour continuer à développer le Réseau BITUME.

Concernant leurs attentes pour 2021, elles sont notamment en lien avec la situation sanitaire particulière de cette année. En effet, *le retour des concertations mensuelles en présentiel* dès que possible fait l'unanimité. Il est également mis en avant qu'une *bonne représentation de tous les partenaires* est conseillée pour le bon déroulement des réunions et la mise en place des trajectoires. De plus, il est nécessaire de continuer à travailler sur l'augmentation des inclusions de femmes dans le réseau.

Pour ce qui est des actions à mettre en place pour continuer à développer le Réseau BITUME, ce qui ressort le plus souvent des propositions, c'est la recherche de *nouveaux partenaires* notamment des centres de jour et des structures hospitalières ainsi que de continuer à *se faire connaître* via des présentations et l'organisation d'événements.

En 2021, un des objectifs du réseau sera de faire le maximum pour trouver des solutions aux remarques du groupe de terrain en espérant que la situation sanitaire s'améliore et ne nous empêche pas d'y parvenir.

10. Témoignages du groupe de terrain

Il a été demandé aux membres du groupe de terrain de faire un retour sur leur ressenti concernant le Réseau BITUME, son fonctionnement, sa plus-value et ce, peu importe depuis combien de temps ils / elles participent aux concertations.

Voici les témoignages reçus :

"Les réunions BITUME de l'année 2020 nous ont permis d'approfondir notre connaissance du réseau institutionnel bruxellois. Au vu de la crise du Covid 19, le réseau a été un soutien dans la mise en place de mesures dans notre propre institution car nous avons pu comparer les pratiques, nous inspirer, faire le retour en équipe de ce qui se faisait ailleurs et nous positionner."

"Je n'ai participé que deux fois aux réunions mais lors de celles-ci, cela m'a permis d'avoir plus de pistes de travail pour les situations rencontrées lorsque je me sentais un peu démunie. De même, connaître plus le réseau du secteur sans abri permet de mieux orienter les personnes."

"B comme Bonne communication. En effet, le réseau permet de communiquer dans l'intérêt des usagers, et même en dehors des concertations, de manière à penser leur trajectoire de vie au moment même, en fonction de ce qu'il vit.

I comme Inclusion. L'intérêt d'inclure des usagers les plus marginalisés dans le Réseau Bitume est de penser des trajectoires originales proposées et co-construites avec eux afin que ces derniers ne tournent pas en rond.

T comme Trajectoire de vie. Les concertations mensuelles sont très riches car le réseau se réunit et pense ensemble aux pistes à proposer. Cela permet une prise de recul et un contact plus aisé en dehors des concertations.

U comme Usagers. Ils sont au cœur des discussions et réflexions. Je trouve que la création du Réseau Bitume est une réelle plus-value pour les usagers inclus car, outre les échanges d'informations dans leur intérêt, des solutions concrètes se dégagent.

M comme Mutualisation des savoirs/des connaissances/des expériences. Une fois le consentement informé signé par l'usager, les membres du réseau peuvent échanger en l'absence de celui-ci, toujours dans son intérêt! Les concertations permettent de mutualiser les savoirs, les expériences et d'ensuite proposer des pistes aux usagers. Cette mutualisation dépasse même le cadre des concertations et c'est très riche tant pour l'usager que pour nous, travailleurs sociaux, car sans le travail en réseau, on ne sait pas avancer.

E comme Échanges. Ils sont riches, dans l'intérêt de l'usager, permettent de dégager des solutions ou de mobiliser certaines institutions pour être filet de sécurité si besoin.

Pour avoir échangé avec plusieurs usagers inclus dans Bitume, ils pensent et comptent souvent beaucoup sur le réseau pour les aider car ils sont déjà exclus de nombreux services. Certains sont très remerciant et valorisent ce travail en réseau."

"Arrivée récemment dans le Réseau BITUME, j'ai tout de suite eu un bon ressentiment. Les profils très variés des travailleurs et l'ouverture dans le partage d'informations permet d'enrichir les connaissances personnelles et professionnelles. Selon moi, le travail en réseau, comme BITUME, est très utile pour l'aide et l'accompagnement des personnes."

"<u>Durant la période Covid19</u> :

- *Positif*:
 - 1. Garder le lien entre les différents intervenants malgré les distanciations sociales.
 - 2. Informations claires et précises sur les pratiques de chaque institution.
 - 3. Informations pratico-pratique concernant l'évolution de la pandémie
- Négatif:
 - 1. Longueur des Zooms
 - 2. Difficultés d'orientation pour les patients
 - 3. Impersonnalité des échanges due à la distanciation sociale.
 - 4. Difficulté à débloquer du temps au vu de la crise dans mon institution.

Hors période Covid19 :

- Positif:
 - 1. Rencontre entre les différents intervenants du réseau.
 - 2. Informations sur les changements et bonne pratique de chaque institution.
 - 3. La possibilité de pouvoir déposer les problématiques des patients rejetés de certaines institutions.
 - 4. Trouver des pistes de solutions adaptées à chaque patient.
 - 5. Ne pas être seul face à une situation sociale compliqué // chronique
 - 6. Soutien psychologique du réseau
 - 7. Débat sur les pistes de solutions proposées
 - 8. Sandwichs;)
- Négatif:
 - 1. Parfois, j'ai l'impression qu'on ne rentre pas assez en profondeur dans les situations du patient.
 - 2. Peur qu'on ait trop de patients et qu'on ne puisse plus être à 100% derrière chacun d'entre eux."

"Etre dans le Réseau BITUME est un bon moyen de connaître chaque institution membre et d'en apprendre plus sur leur réalité/leur fonctionnement. C'est aussi l'opportunité d'en savoir plus sur d'autres structures. C'est la multidisciplinarité entre partenaires qui fait la richesse des échanges. Je trouve que les concertations sont bienveillantes à l'égard des usagers inclus. Il nous tient à cœur de savoir comment va/évolue la personne et éviter à tout prix un retour en rue. Dans ma pratique, cela m'évite de me sentir seul face à une situation, de savoir que les bénéficiaires ne sont pas seuls/isolés. Le réseau se montre réactif et à l'écoute du bénéficiaire mais aussi du travailleur représentant l'institution"

"Le réseau m'apporte des échanges de pratiques m'aidant à améliorer mon travail. Il m'offre aussi la possibilité de prendre du recul face aux situations de certains suivis. Il me permet de proposer des pistes de travail/d'orientation plus adéquates aux bénéficiaires, que nous sommes souvent nombreux à connaître. Distance – Remise en question - Soutien – Justesse de notre réponse - Amélioration."

"Je ne participe aux réunions du Réseau BITUME que depuis début 2020. J'y remarque surtout la richesse des perspectives, grâce à la diversité d'intervenants. Chacun a son champ d'action et en même temps, tous sont centrés sur le même public cible. Ça permet vraiment d'ouvrir des mécanismes, des façons de réfléchir et de mettre en avant des solutions avec une vue d'ensemble! On évite donc des démarches non pertinentes ou non adaptées à la situation de la personne. Je trouve aussi que la bienveillance du groupe est très agréable et les échanges efficaces et dynamiques, même avec les visioconférences. MERCI!"

"Cela ne fait pas très longtemps que je fais partie du réseau. Au départ, il n'y avait que très peu de services pour femmes. L'équipe de mon institution s'est dit qu'il fallait bien que quelqu'un commence et nous ne le regrettons pas. Plusieurs institutions ont suivi et de plus en plus de femmes sont inclues. Nous avons pu avoir du soutien comme nous avons pu en donner. Le groupe est très riche et dynamique... Nous pouvons compter les uns sur les autres. C'est un réel plaisir de collaborer avec chacun."

"Le Réseau BITUME, qui lors de sa mise en place ne regroupait que des institutions d'aide spécifique aux sans-abri, s'est étoffé ces dernières années de structures des secteurs connexes (milieu hospitalier notamment). C'est une plus-value énorme en termes d'orientation. Ces derniers mois, bien qu'en l'absence de concertation en présentiel, de nombreuses orientations ont été possibles. Les référents BITUME de chaque institution se connaissent, n'hésitent pas à se contacter et cela rend les choses bien souvent plus aisées. Un réseau de professionnels a besoin d'être nourri, alimenté pour en ressortir le meilleur. Compte tenu des mesures sanitaires des derniers mois, je pense que le challenge a été relevé. Le social-Santé a toujours fait preuve d'une grande capacité d'adaptation!"

"BITUME, c'est pour moi des opportunités d'échanges de pratique, d'accompagnements de trajets de vie complexes. C'est travailler ensemble avec les bénéficiaires pour prendre en charge les personnes dans leur globalité et éviter de se limiter à chaque spécificité institutionnelle. C'est aussi ouvrir des portes pour que les personnes puissent choisir leur chemin. C'est enfin se sentir moins seul dans sa pratique quotidienne."

11. Perspectives d'avenir

En termes de perspectives d'avenir, développer et à pérenniser le Réseau BITUME reste central pour les années futures. Même si les différentes actions ont été perturbées par la situation sanitaire, il est toujours prévu de continuer à faire connaître le réseau en effectuant des présentations dans différentes institutions et en organisant des événements permettant de toucher un public plus large.

La connaissance mutuelle des différents partenaires et la consolidation du lien qui les unit est une force pour le réseau. Il sera donc utile, dès que possible, de consolider cela par la reprise des réunions en présentiel, la visite et/ou la présentation des différentes structures du réseau et le remise en place des immersions inter-institutionnelles.

De plus, il sera question de finaliser les différents projets actuellement en cours à savoir le folder, la base de données informatique et le document "critères et procédure d'adhésion au Réseau BITUME".

Nous veillerons également, vu qu'actuellement les structures pouvant les accueillir sont bien représentées, à augmenter les inclusions de femmes au sein du réseau. En effet, ces dernières sont nombreuses dans le secteur précarité et souvent très vulnérables.

Pour terminer, s'entourer de nouveaux partenaires, ciblés en fonction des besoins du réseau, reste un objectif. Il serait notamment intéressant de réfléchir à l'intégration de membres du secteur hospitalier et de l'aide aux justiciables.

Conclusion

Le Réseau BITUME, transposition du modèle WaB, est un projet à caractère innovant dans le paysage des offres du secteur sans-abri en région bruxelloise. Il est l'application prometteuse d'un modèle d'optimisation du travail en réseau.

Mis en place en 2015, son évolution montre déjà des résultats encourageants en terme d'efficacité, les ressentis exprimés, tout comme dans le rapport d'activités précédent, par le groupe de terrain en sont un bon témoin.

Les objectifs d'augmentation de la qualité de la prise en charge et de proposition de solutions 'sur-mesure' ainsi que le renforcement de la continuité dans l'accompagnement des personnes dans leur trajectoire de vie sont en bonne voie.

Malgré les perturbations engendrées par la crise liée au Covid19, les différentes entités composant le Réseau BITUME à savoir le comité de direction, le groupe de terrain et la coordination ont allié leur force pour maintenir le réseau. Diverses actions ont également été réfléchies et mises en place pour continuer à le faire évoluer notamment par la création d'un nouveau logo.

L'outil principal qu'est la concertation de terrain semble être efficace, même si elle a dû se réinventer au travers des visioconférences, les vignettes cliniques présentées dans ce rapport vont dans ce sens.

Les données statistiques analysées permettent de mettre en avant le profil des usagers inclus en 2020 ainsi que les motifs d'inclusion.

On peut en retenir que les personnes prises en charge par le réseau sont majoritairement des hommes de plus de 30 ans, souvent de nationalité belge et divorcés ou célibataires. 42% d'usagers n'a pas de document d'identité au moment de son inclusion et ¾ d'entre eux est domicilié soit dans une institution soit par le biais d'une adresse de référence. Les indemnités de mutuelle et le revenu d'intégration sociale sont les ressources financières les plus représentées. Au niveau de l'assurabilité de la mutuelle, dans beaucoup de situations (75%), elle est en ordre. Au niveau judiciaire, 2/3 des usagers inclus a déjà fait l'objet d'une condamnation et à chaque fois, une peine de prison a été prononcée. Nous pouvons encore relever que la plupart des personnes faisant partie du réseau ont un problème de dépendance avec comme produit principalement consommé la cocaïne suivi de l'alcool. Enfin, notons que l'accompagnement de la trajectoire de l'usager est le motif d'inclusion le plus souvent cité.

Notons également que, cette année, un questionnaire de satisfaction concernant les concertations mensuelles a été créé. On peut en retenir que le groupe de terrain semble réellement satisfait de la manière dont les réunions se déroulent. De plus, des pistes de travail ont pu être mises en avant comme par exemple l'augmentation du nombre d'inclusion de femmes dans le réseau.

Rappelons qu'il est essentiel de maintenir un lien fort et unique entre les membres partenaires du Réseau BITUME, une réflexion est constamment présente à ce sujet. Ils sont les acteurs principaux du réseau et sans eux, rien ne pourrait être réalisé.

Pour terminer, soulignons encore que chaque personne impliquée d'une manière ou d'une autre dans le réseau agit toujours l'intérêt premier des usagers.

Annexes

Annexe 1 : Document de présentation

Réseau BITUME: Présentation

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus



Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à contacter :

Emmanuelle MANDERLIER Coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55 reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)

1. Présentation générale :

Le Réseau BITUME, **Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus**, existe **depuis 2015** et établit un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise **dans l'objectif de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge** pour personnes sans-abri⁵. Ce réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une (ou plusieurs) problématique(s) « complexe(s) » et/ou « chronique(s) ».

La trajectoire d'accompagnement se construit autour de l'usager et de sa demande et entre les différents services d'aide représentés par les partenaires du projet. Les différents membres constituent ainsi un réseau de concertation, d'action, d'analyse de problématiques et d'intervention transversale de terrain.

La trajectoire d'accompagnement est **co-construite sur base volontaire et de façon concertée entre le réseau et l'usager.** Le bénéficiaire s'inscrit en tant qu'acteur principal au sein de ce processus, **néanmoins il est absent physiquement de ces concertations.** Dans un **cadre déontologique stricte** – et notamment sous le couvert du **secret professionnel partagé** – le réseau cherche à dynamiser de la façon la plus pertinente, inédite et efficace (et dans les limites du possible) le projet d'accompagnement de l'usager.

Ce dispositif, issu d'une transposition du Réseau WaB⁶, constitue une **approche innovante** dans le paysage des outils et services d'aide aux publics victimes d'exclusions sociales aigües. En effet, le Réseau Bitume fonctionne de façon intégrée, le réseau étant préexistant. Les bénéficiaires y sont inclus au fur et à mesure, ce qui permet (dans un fonctionnement optimal) de travailler de manière pragmatique un grand nombre de situations sur une même réunion. Cette approche se différencie donc des modèles « classiques » de concertation réseau (qui se construisent principalement autour de situations individuelles sur lesquelles viennent ensuite se greffer différents intervenants) et de type « Intervision » (qui traitent parallèlement plusieurs situations différentes, mais uniquement de manière théorique).

Les **objectifs** concrets peuvent être de plusieurs natures mais ont pour dénominateur commun l'**amélioration de la qualité de vie** de l'intéressé. Il peut s'agir, par exemple, d'une entrée en logement, d'une admission en maison d'accueil, de « se poser quelques temps » dans une structure de première ligne, ou simplement de l'établissement d'un lien de confiance avec la personne en rue. Dans une logique de « bas seuil », le principe est avant tout d'**endiguer l'errance de la personne**. Attention, Bitume a pour objet de construire et/ou d'optimiser le réseau d'intervenants et non de constituer un passe-droit pour les bénéficiaires.

⁻

⁵ Pour plus d'informations sur la notion de sans-abri : cf. FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri qui a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion)

⁶ L'objet du Réseau WaB est de donner lieu à une concertation qui travaille à l'élaboration d'un réseau de soins pour des personnes présentant une problématique relative aux assuétudes en Wallonie et à Bruxelles. Celui-ci constitue une approche nouvelle qui vise à faciliter et à optimaliser la prise en charge des bénéficiaires, dans le but de promouvoir les soins et d'assurer leurs continuités. L'accent est mis sur les usagers qui se perdent dans les différentes institutions d'aide, qui formulent des demandes d'aides multiples ou qui ne trouvent pas/plus une réponse satisfaisante à leurs besoins.

Particularités:

- Optimisation du travail en réseau ;
- Approche globale (psycho-médico-sociale) des bénéficiaires ;
- Continuité de suivi ;
- Amélioration de la qualité de prise en charge ;
- Temporalité articulée entre l'urgence/la première ligne et le long terme en fonction des différents partenaires ;
- Anticipation des risques de « rechute » ;
- Réactivité/souplesse dans la prise en charge ;
- Logique de prise en charge « sur-mesure »/au « cas par cas » ;
- Principe de « bas seuil » d'accès ;
- Réciprocité de prise en charge Filet de sécurité constitué par l'institution « envoyeuse » (qui oriente) ;
- Adapter/ dépasser les « blocages » institutionnels ;
- Renforcement de la connaissance du secteur ;
- Limitation des orientations inadéquates ;
- Prévention du shopping institutionnel et de l'épuisement des services ;
- Mise en place de trajectoires d'orientation inédites et originales et recherche de l'autonomisation des personnes ;
- Identification des facteurs d'échec et de chronicisation des problématiques ;
- Complémentarité avec les autres réseaux (dont « WaB ») et projets existants...

2. Public cible:

Le dispositif de concertation Bitume s'adresse à toute personne adulte (hommes ou femmes) sansabri et fréquentant le secteur sans-abri bruxellois.

Cet outil cible particulièrement les personnes avec lesquelles le travail d'accompagnement est le plus « complexe » du fait d'une série de problématiques persistantes et souvent cumulées (principe de bas seuil) qui ne répondent pas, ou plus, aux critères classiques du secteur.

Le **bénéficiaire** s'inscrit donc dans le projet sur base **volontaire**. La demande peut se présenter de manière explicite, ambivalente et/ou implicite.

La question de la motivation potentielle au changement du bénéficiaire est donc importante, mais n'est pas une condition sine qua non pour que celui-ci soit intégré au projet.

La personne peut présenter un cumul de problématiques (en plus de son statut de sans-abri) telles que : assuétudes, troubles psychiatriques, etc.

Les usagers du réseau sont inclus sur base de la signature d'un consentement informé, mais ceux-ci peuvent s'y soustraire à tout moment.

3. Membres du Réseau BITUME :

Membres fondateurs:

- *Transit*, centre de crise et d'hébergement / travail de rue pour usagers de drogues ;
- Source: la 'Rive' et la 'Rencontre', maison d'accueil et service d'accueil de jour ;
- Samusocial et MediHalte, urgences sociales et centre d'hébergement médicalisé.

Autres membres:

- Les Petits Riens (maison d'accueil) et Syner'Santé (service ambulatoire des Petits Riens);
- Foyer Georges Motte, maison d'accueil;
- Saint-Pierre: Urgences/Unité 511/Unité 406, centre hospitalier;
- Home Baudouin, maison d'accueil;
- Porte ouverte, maison d'accueil;
- Educateurs de rue de Saint-Gilles, travail de rue ;
- *Infirmiers de rue*, travail de rue ;
- Home du Pré, maison d'accueil;
- **Escale**, maison d'accueil;
- Accueil Montfort, maison d'accueil;
- Clinique Sans Souci, hôpital psychiatrique.

Dans un premier temps, il est proposé que les référents/participants des associations membres ne dépassent pas le nombre de 3. Il est évident que la présence simultanée de ces 3 référents n'est pas nécessaire. L'idée est de garantir une participation la plus régulière possible d'au moins une personne, sans affecter les besoins de l'institution et la mise en œuvre de ses missions originelles.

Dans un second temps, les référents sont les relais en interne au sein de leur institution en ce qui concerne le suivi des usagers (et ce, uniquement dans un cadre de secret professionnel partagé).

Il a été convenu de constituer une **fiche signalétique, appelée cadastre, pour chaque institution membre** afin de permettre la connaissance du réseau par chacun de ses membres. Celle-ci sera réalisée dans les plus brefs délais.

La plus-value de ce réseau réside dans le fait qu'il sera uniquement constitué de travailleurs de terrain.

Comité de direction :

Le Comité de Direction est composé des directeurs des 3 institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir :

- Muriel Goessens, Directrice Générale Transit
- Fabienne de Leval, Directrice Opérationnelle Samusocial
- Murat Karacaoglu, Directeur Source

Font également partie du Comité de Direction, au titre de suppléants de leur direction respective et/ou d'invités permanents :

- Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social Transit
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial

Le rôle de ce Comité est de veiller à la bonne gouvernance globale du projet, tant dans ses aspects éthiques que pratiques et de penser son développement futur. Il se réunit trois fois par an.

Coordination:

Faute de subsides, la fonction de coordination a été assurée pendant plusieurs années par un représentant de chaque membre fondateur à savoir :

- Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social Transit
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial
- Yaël Abdissi, anciennement Coordinateur social Source 'la Rive'

Cependant, en 2019, un subside a été alloué à l'Asbl Transit par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Prévention Sécurité), ce qui a permis l'engagement à mi-temps d'une coordinatrice, Emmanuelle Manderlier.

Son rôle est de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires. Ces règles de bonne conduite font directement référence à l'intérêt supérieur de l'usager, à la charte éthique incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, nouvelle législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au règlement d'ordre intérieur propre au Réseau Bitume.

4. Fréquence et lieux:

Les réunions du groupe de terrain ont lieu une fois par mois mais le réseau est actif en tout temps.

Les réunions se déroulent successivement dans les locaux de chacune des associations membres, sur base d'un accord de principe préalable.

Il est demandé aux institutions accueillantes de de faire la présentation et si possible, la visite de leur service lors de la venue du groupe de terrain.

5. Cadre théorique :

Le cadre théorique du présent projet se base, par principe de transposition, sur celui du Réseau WaB⁷:

- L'approche en système intégré de George De Leon (identifiant dix étapes se rapportant au processus de changement chez un individu)
- Le modèle de Prochaska et Di Clémente (identifiant les étapes d'un processus de changement relatifs à l'état motivationnel)

6. Outils:

Les outils sont également transposés du modèle WaB. Les concepts suivants en sont par exemple issus : "inclusion", "consentement", "charte éthique de partenariat", "règlement d'ordre intérieur", ...

La proposition d'inclusion de nouveaux bénéficiaires au sein du réseau se fait via un document spécifique appelé fiche d'inclusion. Pour que cette inclusion puisse avoir lieu, l'usager doit signer un consentement informé garantissant la notion de secret professionnel partagé entre les différentes institutions partenaires du réseau.

Les dossiers des bénéficiaires seront consignés sous format électronique.

⁷ www.reseauwab.be

7. Charte, déontologie :

Le bénéficiaire du Réseau BITUME doit adhérer et signer un document garantissant la notion de secret professionnel partagé entre les différentes institutions partenaires du réseau.

La direction de chaque association membre est tenue de désigner des travailleurs de son institution, via le mandat de participation, pour représenter celle-ci aux concertations du Réseau BITUME.

Chaque représentant d'institution partenaire est tenu de signer la charte éthique de partenariat concernant notamment le secret professionnel partagé entre les institutions partenaires du réseau.

Chaque nouvelle institution membre doit prendre connaissance et respecter le règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME.

8. Plan d'action:

L'idée est de continuer à développer et faire connaître le Réseau BITUME en poursuivant les rencontres avec de potentiels futurs partenaires.

Il est également primordial de garder une bonne dynamique entre l'ensemble des membres du groupe de terrain et ce, dans l'intérêt premier des usagers qui font partie du Réseau BITUME.

9. Evaluation:

En vue d'assurer une évaluation du travail effectué et de garantir une traçabilité des données, le Réseau BITUME possède un outil de centralisation des données qualitatives et quantitatives (sous format Excel) extraites à partir des fiches d'inclusion. De cette base de données pourront ensuite être extraites les statistiques relatives au public cible ainsi qu'aux résultats du travail de réseau.

Nous serons attentifs à garantir l'anonymat des données si celles-ci doivent être diffusées.

<u>Annexe 2</u>: Consentement informé



Réseau BITUME: CONSENTEMENT INFORME

Le Réseau BITUME, **Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus**, est un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dont l'objectif est de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri. Il s'adresse particulièrement aux usagers présentant une (ou plusieurs) problématique(s) "complexe(s)" et/ou "chronique(s)".

La concertation de terrain a été constituée dans le cadre d'une coopération entre différents services bruxellois actifs dans le domaine du sans-abrisme.

La concertation a lieu une fois par mois et regroupe un ou plusieurs représentants des services partenaires. Ces différentes institutions (reprises ci-après) partagent des informations utiles et nécessaires concernant les usagers qui ont accepté que leur situation individuelle soit discutée (nouvelles admissions, références, trajectoires de vie, ...). Le but de cette concertation est d'instaurer une coopération optimale entre professionnels et ce, dans l'intérêt de l'usager. De la sorte, l'objectif est de trouver les réponses ou les alternatives les plus adéquates au regard des difficultés pour lesquelles le bénéficiaire est inclus dans le Réseau BITUME.

Dans ce cadre, les représentants des institutions partenaires et la coordinatrice se réservent le droit de rappeler l'usager pour prendre de ses nouvelles. Toute décision concernant l'usager sera portée à sa connaissance, afin de l'y associer.

Madame Emmanuelle Manderlier, coordinatrice du Réseau BITUME, a pour mission de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires. Ces règles de bonne conduite font directement référence à l'intérêt supérieur de l'usager, à la charte éthique incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, nouvelle législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au règlement d'ordre intérieur propre au Réseau BITUME. Ces documents sont disponibles sur simple demande adressée à la coordinatrice.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Emmanuelle Manderlier, coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55
reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles

^{*}Ce document est inspiré du consentement informé du Réseau WaB (Wallonie-Bruxelles) actif en matière d'assuétudes



- L'usager donne son accord pour que sa demande soit supervisée et délibérée par les différents partenaires, membres du Réseau BITUME.
- L'usager donne son accord pour que des informations le concernant soient partagées par les différents partenaires, membres du Réseau BITUME.
- Dans le cadre d'une transposition du modèle ou d'une recherche, l'usager donne son accord pour qu'un tiers, travailleur de terrain, participe, exceptionnellement, à la concertation clinique, moyennant la signature d'un document garantissant le secret professionnel.

Fait le	 à	 en double exemplain	·e.

Date:	Date:	Date:
Nom et signature de la coordinatrice du Réseau BITUME :	Nom et signature de l'usager :	Nom et signature de l'institution :

Institutions membres du Réseau BITUME :

Pour accord,

Transit, centre de crise et d'hébergement pour usagers de drogues (Bruxelles) - 02/215.89.90

Transit Rue, éducateurs de rue de l'Asbl Transit (Bruxelles) - 0488/02.62.80

Source asbl "La Rive", maison d'accueil (Bruxelles) - 02/512.72.04

Source asbl "la Rencontre", service d'accueil de jour (Bruxelles) - 02/514.33.32

Samusocial, urgences sociales (Bruxelles) - 0800/99.340

MediHalte, centre d'hébergement médicalisé du Samusocial (Laeken) - 02/478.82.50 ou 02/478.07.78

Saint-Pierre: Urgences / Unité 511 / Unité 406, centre hospitalier (Bruxelles) - 02/535.34.37

Maison d'accueil Escale (Saint-Gilles) - 02/537.47.97

Accueil Montfort, maison d'accueil (Jette) - 02/424.17.53

Les Petits Riens, maison d'accueil (Ixelles) - 02/541.13.96

Syner'Santé, service ambulatoire en santé mentale - Asbl CASAF - Petits Riens (Ixelles) - 0493/26.04.66

Foyer Georges Motte, maison d'accueil (Bruxelles) - 02/217.61.36

Home Baudouin, maison d'accueil (Bruxelles) - 02/512.64.95

Porte ouverte asbl – Open deur vzw, maison d'accueil (Bruxelles) - 02/513.01.08

Educateurs de rue de la commune de Saint-Gilles, travail de rue - 02/539.23.91

Infirmiers de Rue, travail de rue (Anderlecht) - 02/265.33.00

Home Victor du Pré, maison d'accueil (Bruxelles) - 02/512.42.37

Clinique Sans Souci, hôpital psychiatrique (Jette) - 02/478.04.33

Cette liste est susceptible d'être modifiée. Le document actualisé peut être demandé à la coordinatrice.

<u>ATTENTION</u>: L'usager qui a signé le consentement informé et qui, par conséquent, a accepté que sa situation soit discutée en concertation peut, à tout moment, demander à ce que cela ne soit plus le cas. Pour cela, il lui suffit de s'adresser à une institution partenaire et/ou à la coordination afin de signer la demande d'"annulation du consentement informé".

Annulation du consentement informé relatif à la concertation	(Réseau
BITUME)	

Entrela concertation, il est convenu	(Nom d que :	e l'usager) et les participants à
partenaires, membres d	nt l'usager ne sera plus partagée	
Fait le Pour accord,	à	en double exemplaire.
Date:	Date:	Date:
Nom et signature de la coordinatrice du Réseau BITUME :	Nom et signature de l'usager :	Nom et signature de l'institution :

Annexe 3: Fiche d'inclusion



FICHE INCLUSION USAGER BITUME





N° de dossier :

Ce document est inspiré de la fiche d'inclusion du Réseau WaB

Nom de l'institution incluant l'usager :			
Nom du ou des référents : N° de tél :			
Consentement signé par l'usager : oui /	non		
Inclusion de l'usager dans d'autres réseaux existants : oui / non Si oui, lesquels :			
I) <u>Profil administratif :</u>			
1. Général :			
NOM:	PRENOM:		
Date de naissance :	N° de tél :		
Nationalité :	Registre National :		
Carte d'identité : OUI / NON Type de document : (Ex : CI belge, carte de séjour de type E,)	Si non : Déclaration de perte? OUI / NON Si oui, date de validité :		
Domicile officiel : Type d'adresse (ex : adresse de référence du c Radié : OUI / NON	cpas,):		
Adresse de résidence effective (au moment de l'inclusion) :			
Situation particulière :			

2. Identification des ressources financières :
Type(s) de revenu(s):
Montant:
3. Identification de l'organisme assureur :
Mutuelle: Statut:
Assurabilité en ordre : OUI / NON
Carte médicale/AMU: OUI / NON
II) <u>Identification de la composition familiale :</u>
Statut: Marié – Cohabitant – Divorcé – Veuf – Célibataire
Enfant(s): OUI / NON
Combien: Placé(s): OUI / NON
Personne(s) à charge: Enfant(s) - Parent(s) - Conjoint
III) <u>Identification du CPAS compétent :</u>
Commune : N° de tél :
AS référent :
IV) <u>Identification des intervenants PMS :</u>
(ex : A.S référent, Avocat, Assistant de justice, Médiateur de dette) Nom - tél - institution :
- -
-

V) <u>Situation Familiale</u>:

1.	Identification	des membres	de la famille	(avec maintien	de contact):

Nom - tél – statut familial :
Nom - tei – statut iamiliai:
-
-
<u>-</u>
2. Contexte familial:
2. Context luminum
VI) Parcours scolaire et professionnel :
VI) Parcours scolaire et professionnel :

VII) Parcours logement/hébergement/institutionnel

1. Historique de logement/hébergement/Institution :

VIII) Profil judiciaire passé et actuel:

Condamnation(s): OUI / NON

Peine(s) de prison : OUI / NON

Travaux d'Intérêt Généraux : OUI / NON

Surveillance électronique : OUI / NON

Conditionnelle: OUI / NON

(Conditions?):

Probation: OUI / NON

Sursis: OUI / NON

<u>Commentaires :</u>
IX) Profil psychologique et médical :
/
Consommation:
Miliani (tunitani ant)
<u>Médical (traitement)</u> :
<u>Commentaires :</u>
Au niveau psychologique:

X) Motifs d'inclusion

- Manque de ressource(s) au niveau des services directement concernés
 Sur liste rouge au niveau des services concernés
Souhait pour l'usager de changer d'institution
o Epuisement des ressources des services concernés (professionnels dans l'impasse)
9. Accompagnement de la trajectoire de vie de l'usager
Urgence de la prise en charge
o Autres : à préciser
XI) Projet de la personne/trajectoire de vie demandée par l'usager

XII) Identification des partenaires concernés :

- Transit (centre de crise et d'hébergement pour usagers de drogues, Bruxelles)
- o Transit Rue (éducateurs de rue de l'Asbl Transit, Bruxelles)
- Samusocial (urgences sociales, Bruxelles)
- MediHalte (centre d'hébergement médicalisé du Samusocial, Laeken)
- o Source "La Rive" (maison d'accueil, Bruxelles)
- o Source "La Rencontre" (service d'accueil de jour, Bruxelles)
- Foyer Georges Motte (maison d'accueil, Bruxelles)
- o Les Petits Riens (maison d'accueil, Ixelles)
- o Syner'Santé (service ambulatoire des Petits Riens, Ixelles)
- Saint-Pierre Urgences (centre hospitalier, Bruxelles)
- o Saint-Pierre Unité 511 (centre hospitalier, Bruxelles)
- o Saint-Pierre Unité 406 (centre hospitalier, Bruxelles)
- o Home Baudouin (maison d'accueil, Bruxelles)
- o Porte ouverte (maison d'accueil, Bruxelles)
- o Educateurs de rue de Saint-Gilles (travail de rue, Saint-Gilles)
- o Infirmiers de rue (travail de rue, Anderlecht)
- o Home du Pré (maison d'accueil, Bruxelles)
- Escale (maison d'accueil, Saint-Gilles)
- Accueil Montfort (maison d'accueil, Jette)
- Sans Souci (hôpital psychiatrique, Jette)

XIII) Proposition par le Réseau BITUME de trajets idéaux

(identification des partenaires concernés et de chaque référent):

Parcours préférentiel A: Parcours préférentiel B: Parcours préférentiel C:

SUIVIS RESEAU BITUME

Date:/
Institution:
Commentaires:
Date:/
Institution:
Commentaires:
Date:/
Institution:
Commentaires:
Date:/
Institution:
Commentaires:

Annexe 4: Mandat de participation



Réseau BITUME : Mandat de participation au groupe de terrain

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus Je soussigné(e), par ma fonction de, au sein de (nom de l'institution)...., membre du Réseau BITUME depuis Déclare avoir pris connaissance du projet sous-tendant le Réseau BITUME ainsi que de sa charte éthique de partenariat et de son R.O.I. (Règlement d'Ordre Intérieur) ; Et mandate: Afin qu'il(s)/elle(s) représente(nt) (nom du service/de l'institution) au sein du groupe de terrain du Réseau BITUME et participe(nt) aux concertations de terrain mensuelles, comme stipulé dans le R.O.I. Fait à le Signature:

Chaque institution du Réseau BITUME remettra un exemplaire de ce mandat signé à Emmanuelle Manderlier, coordinatrice du Réseau BITUME – 0499/90.62.55 – <u>reseaubitumebxl@gmail.com</u>
Siège social: Transit Asbl – rue Stephenson 96 – 1000 Bruxelles





<u>Annexe 5</u>: Charte éthique de partenariat



Réseau BITUME: Charte éthique de partenariat

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus

Principe 1 : Dispositions générales

La présente charte lie les différents partenaires du Réseau BITUME, qu'ils soient fondateurs, structurels ou adhérents.

Les partenaires fondateurs du Réseau BITUME sont les services ou institutions qui ont historiquement fondé le Réseau : l'Asbl Transit (dont Transit Rue), l'Asbl Source (la 'Rive' et la 'Rencontre') et l'Asbl Samusocial (urgences sociales et MediHalte).

Actuellement, les membres du Réseau sont les membres fondateurs ainsi que le Foyer Georges Motte, les Petits Riens (maison d'accueil et Syner'Santé), Saint-Pierre (les urgences, l'unité 511 et l'unité 406), le Home Baudouin, Porte ouverte, les Educateurs de rue de Saint-Gilles, Infirmiers de rue, le Home du Pré, l'Escale, l'Accueil Montfort et la Clinique Sans Souci.

Le Réseau BITUME établit un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dans l'objectif de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri. Ce Réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une (ou plusieurs) problématique(s) « complexe(s) » et/ou « chronique(s) ».

L'accent est mis sur les usagers qui formulent des demandes d'aides multiples dans les différentes institutions et qui ne trouvent pas/plus une réponse satisfaisante à leurs besoins.

Le Réseau BITUME est une transposition du Réseau WaB (Wallonie-Bruxelles) actif en matière d'assuétudes.

Les membres du Réseau BITUME adhèrent à la philosophie qui a sous-tendu l'élaboration de ce réseau et qui est basée sur l'approche en système intégré (ISA : Integrated System approach de G. De Leon) et sur un processus de changement continu (Process of change de Di Clemente-Prochaska).⁸

-

⁸ www.reseauwab.be

Principe 2 : Le secret professionnel

Tous les partenaires de la concertation BITUME en leur qualité de « ... personnes dépositaires ... par profession des secrets qu'on leur confie ... » (extrait de l'art 458 du code pénal) sont tenus au secret professionnel.

Chaque usager évoqué en concertation BITUME aura préalablement donné son accord écrit stipulant qu'il est informé et qu'il accepte que son dossier soit débattu en concertation. Le bénéficiaire a également le droit d'interrompre à tout moment son suivi.

Dans tous les cas, le partage d'informations doit être motivé par l'intérêt du bénéficiaire et avoir comme but la réalisation des objectifs fixés et/ou élaborés avec lui. Seules les informations utiles et pertinentes, y compris le nom si nécessaire, seront communiquées en toute confidentialité.

En cas d'orientation vers un service extérieur au réseau, seules les informations pertinentes et nécessaires à la continuité du suivi seront transmises et ce, toujours avec l'accord du bénéficiaire.

Principe 3 : La responsabilité des partenaires

Le Réseau BITUME confie plusieurs ressources d'informations à ses partenaires. En effet, ces derniers reçoivent notamment un listing papier à chaque concertation clinique reprenant diverses informations personnelles concernant les usagers inclus dans le Réseau BITUME et suivis par celui-ci.

Ainsi, les partenaires deviennent responsables des ressources qui leur sont confiées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions pour le Réseau BITUME. Ils doivent concourir à la protection des dites ressources, en faisant preuve de prudence afin de veiller au respect de la confidentialité des informations en leur possession. Ils doivent en toutes circonstances veiller au respect de la législation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données, en vigueur depuis le 25 mai 2018).

Principe 4 : La collaboration au sein du Réseau BITUME

Les membres s'engagent à ouvrir la concertation à tout service ou institution désireux de partager cette démarche moyennant l'adhésion à la présente charte et sous réserve d'acceptation par le groupe.

Le travail de concertation est pluridisciplinaire. Chacun s'engage par conséquent à travailler dans la complémentarité et le respect de la spécificité des différentes fonctions. Chacun travaille dans le respect mutuel des participants et de leurs services ou institutions.

Les décisions des signataires de cette charte ne prévalent pas sur les choix des services ou institutions.

Chacun peut s'écarter du trajet de prise en charge quand l'intérêt du bénéficiaire le justifie.

Service/Institution:
Adresse:
Représenté(e) par (Nom et prénom) :

Lu et approuvé	Date	Signature

Cette convention s'accompagne d'un règlement d'ordre intérieur (annexé) qui établit en détail les procédures et le fonctionnement de chacun dans le réseau. L'adhésion à cette charte implique le respect du règlement d'ordre intérieur.

Madame Emmanuelle MANDERLIER, coordinatrice du Réseau BITUME, a pour mission de veiller à l'adhésion de chaque partenaire à la charte éthique de partenariat. Chaque représentant d'institution partenaire remettra à Emmanuelle MANDERLIER un exemplaire signé de cette charte. Il s'agit d'une condition préalable à toute présence en concertation clinique.

Emmanuelle MANDERLIER Coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)

*Ce document est inspiré de la charte éthique de partenariat du Réseau WaB (Wallonie-Bruxelles) actif en matière d'assuétudes

Annexe 6 : Règlement d'Ordre Intérieur



Réseau BITUME : Règlement d'ordre intérieur

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus

Préambule

Ce règlement complète la charte éthique et de partenariat du Réseau BITUME.

Ce règlement peut être modifié par consensus des membres. Les modifications doivent, dans ce cas, être approuvées à la majorité des deux tiers de tous les membres.

Art. 1: Membres

Les membres sont représentés en priorité par des acteurs de terrain en contact direct avec les personnes sans-abri.

Art. 2: Communication et partage d'outils

Les membres s'engagent à informer leur service et hiérarchie respectifs de leur partenariat au Réseau BITUME, ainsi que de mettre à disposition de leur service/institution les outils élaborés par ce Réseau.

Art. 3: Concertation de terrain

L'agenda des réunions sera fixé par les représentants au début de chaque année au rythme d'une réunion par mois, pour un total de 12 par an. Le lieu est variable selon les disponibilités et les besoins du groupe. Un procès-verbal est rédigé au terme de chaque réunion.

Les membres s'engagent à participer à chaque concertation. En cas d'empêchement, ils veillent à se faire remplacer par une personne issue du même service et remplissant des fonctions similaires.

Si les services membres sont absents lors de la concertation de terrain, ils s'engagent à communiquer les informations relatives au bon fonctionnement du suivi de la personne, afin de ne pas entraver la continuité du suivi de la personne.

Art. 4: Le comité directionnel

Le comité directionnel du Réseau BITUME est composé des directions de l'Asbl Transit, de l'Asbl Source et de l'Asbl Samusocial. Ils se réunissent trois fois par an.

Art. 5 : Intégrer le Réseau BITUME

Les candidatures doivent être adressées à Emmanuelle MANDERLIER, coordinatrice du Réseau BITUME via l'adresse mail <u>reseaubitumebxl@gmail.com</u>.

L'institution candidate est prioritairement retenue si elle apporte une complémentarité au Réseau BITUME. Le groupe de terrain se réserve le droit de ne pas accepter une candidature.

Art. 6 : Se retirer du Réseau BITUME

Pour se désengager de sa collaboration au Réseau BITUME, le membre doit envoyer un courrier recommandé à Emmanuelle MANDERLIER, coordinatrice du Réseau BITUME à l'adresse suivante : Asbl Transit, rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles.

Emmanuelle MANDERLIER Coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)

^{*}Ce document est inspiré du règlement d'ordre intérieur du Réseau WaB (Wallonie-Bruxelles) actif en matière d'assuétudes

<u>Annexe 7</u>: Document "Participation à une concertation d'un autre travailleur d'une institution membre autre que celui/ceux désigné(s) par le mandat de participation"



Réseau BITUME:

Participation à une concertation d'un autre travailleur d'une institution membre que celui/ceux désigné(s) par le mandat de participation

Je soussigné(e)
ayant la fonction de
au sein de (nom et adresse de l'institution/ du service)
participe à la concertation du Réseau BITUME du
dans le but de (objectif de la présence à la concertation)
et m'engage formellement à respecter la charte éthique de partenariat ainsi que le règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME annexés à ce document.
Fait àle
Signature:

Chaque personne extérieure au groupe de terrain du Réseau BITUME remettra un exemplaire de ce document complété et signé à Emmanuelle MANDERLIER, coordinatrice du Réseau BITUME.

Emmanuelle MANDERLIER Coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)

<u>Annexe 8</u>: Document "Participation à une concertation d'une personne extérieure aux institutions membres"



Réseau BITUME:

Participation à une concertation d'une personne extérieure aux institutions membres

Principe 1 : Dispositions générales

La présente charte lie la personne externe invitée à participer à une concertation de terrain aux différents partenaires du Réseau BITUME.

Les partenaires fondateurs du Réseau BITUME sont les services ou institutions qui ont historiquement fondé le réseau : Transit Asbl, Source Asbl et Samusocial Asbl.

Pour rappel, le Réseau BITUME établit un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dans l'objectif de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri. Ce réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une (ou plusieurs) problématique(s) "complexe(s)" et/ou "chronique(s)".

L'accent est mis sur les usagers qui se perdent dans les différentes institutions d'aide, qui formulent des demandes d'aides multiples ou qui ne trouvent pas/plus une réponse satisfaisante à leurs besoins.

Le Réseau BITUME est une transposition du Réseau WaB (Wallonie-Bruxelles) actif en matière d'assuétudes. Les membres du Réseau BITUME adhèrent à la philosophie qui a sous-tendu l'élaboration de ce réseau et qui est basée sur l'approche en système intégré (ISA: Integrated System approach de G. De Leon) et sur un processus de changement continu (Process of change de Di Clemente-Prochaska).

Principe 2: Le secret professionnel

Tous les partenaires de la concertation BITUME en leur qualité de "... personnes dépositaires ... par profession des secrets qu'on leur confie ..." (extrait de l'art 458 du code pénal) sont tenus au secret professionnel.

Chaque usager évoqué en concertation BITUME aura préalablement donné son accord écrit stipulant qu'il est informé et qu'il accepte que son dossier soit débattu en concertation. Cet usager a également le droit d'interrompre à tout moment son suivi.

Dans tous les cas, le partage d'informations doit être motivé par l'intérêt de l'usager et avoir comme but la réalisation des objectifs fixés et/ou élaborés avec lui. Seules les informations utiles et pertinentes seront communiquées en toute confidentialité.

En cas d'orientation vers un service extérieur au réseau, seules les informations pertinentes et nécessaires à la continuité du suivi seront transmises et ce, toujours avec l'accord de l'usager.

Principe 3: La collaboration au sein du Réseau BITUME

Le travail de concertation est pluridisciplinaire. Chacun s'engage par conséquent à travailler dans la complémentarité et le respect de la spécificité des différentes fonctions. Chacun travaille dans le respect mutuel des participants et de leurs services ou institutions.

Les membres s'engagent à ouvrir la concertation à tout service ou institution désireux de partager cette démarche moyennant l'adhésion à la présente charte et sous réserve d'acceptation par le groupe. La personne externe invitée à participer à une concertation de terrain est priée de ne pas participer aux échanges qui concernent les suivis ; elle est tenue de rester en position d' "observateur" et est bien entendu soumise au secret professionnel.

Je soussigné(e)
ayant la fonction de
au sein de (nom et adresse de l'institution/ du service)
participe à la concertation du Réseau BITUME du
dans le but de (objectif de la présence à la concertation)
et m'engage formellement à garder confidentielle toute information ayant été échangée entre ses membres durant cette journée.
Fait à
Le
Signature:

Chaque personne extérieure au groupe de terrain du Réseau BITUME remettra un exemplaire de ce document complété et signé à Emmanuelle MANDERLIER, coordinatrice du Réseau BITUME.

Emmanuelle MANDERLIER Coordinatrice du Réseau BITUME 0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social: Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles





Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Prévention Sécurité (BPS)

<u>Annexe 9</u>: Questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement et l'animation des concertations cliniques



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION 2020:

Fonctionnement et animation des concertations de terrain en présentiel et en visioconférence

Le Réseau BITUME étant soucieux de continuer à s'adapter, je vous demande de bien vouloir compléter ce questionnaire de satisfaction. Celui-ci est destiné aux référents BITUME des institutions partenaires du réseau.

Cette année 2020 a été fortement perturbée par la situation sanitaire et cela a également eu des conséquences sur l'organisation des concertations de terrain. En effet, seules 3 ont pu être organisées en présentiel, les autres ayant dû se faire en visioconférence. Ce questionnaire ne fait pas toujours la distinction entre les 2 modes de fonctionnement mais n'hésitez pas à apporter des précisions à vos réponses dans les commentaires.

Date :			
Depuis comb BITUME?	ien de temps participez-vous aux concertations de terrain du Réseau		
	Moins d'1 an		
	Entre 1 et 2 ans		
	Entre 3 et 5 ans		
	Depuis la création du Réseau BITUME		
Quelle a été l BITUME en	a fréquence de votre participation aux concertations de terrain du Réseau 2020?		
	De 1 à 3 réunions		
	De 4 à 6 réunions		
	De 7 à 9 réunions		
	De 10 à 12 réunions		

Pour chaque point, pouvez-vous donner votre degré de satisfaction et expliquer votre réponse :

1 = très insatisfait - 2 = insatisfait - 3 = neutre - 4 = satisfait - 5 = très satisfait

De manière générale, êtes-vous satisfait des concertations de terrain 2020 ?

1 2 3 4 5

Expliquez votre réponse :

Expliquez votre réponse :

Organisation de la concertation de terrain

L'organisation générale des concertations (dates fixées pour l'année, mail pour les présences, PV, ...)

1 2 3 4 5

Expliquez votre réponse:

La durée des concertations de terrain 1 2 3 4 5 Expliquez votre réponse :

Support informatique utilisé pour les visioconférences
(Webex et Zoom)

1 2 3 4 5

Contenu de la concertation de terrain

Le déroulement de la journée (inclusions, suivis, échange de bonnes pratiques et du fonctionnement des institutions) <u>Expliquez votre réponse</u> :	1	2	3	4	5
Le temps imparti aux différentes catégories (inclusions, suivis, échange de bonnes pratiques et du fonctionnement des institutions) Expliquez votre réponse:	1	2	3	4	5
La participation et l'apport des référents BITUME dans la mise en place des trajectoires de vie <u>Expliquez votre réponse</u> :	1	2	3	4	5
Animation de la concertation de terrain L'animation de la concertation de terrain Expliquez votre réponse:	1	2	3	4	5
Le rythme de la concertation de terrain <u>Expliquez votre réponse</u> :	1	2	3	4	5
L'ambiance générale de la concertation de terrain Expliquez votre réponse :	1	2	3	4	5

<u>Avez-vous de</u>	es attentes particulières envers le Réseau BITUME pour 2021
Selon vou	us, que serait-il nécessaire de mettre en place en 2021 pour continuer à développer le Réseau BITUME ?
<u>Avez-vo</u>	us des remarques, commentaires ou autres suggestions?

Annexe 10: Accord de collaboration



Accord de collaboration entre les partenaires du Réseau BITUME constituant le Comité de Direction





Entre les trois institutions membres fondatrices suivantes :

Transit Asbl, ayant son siège social sis rue Stephenson 96 à 1000 Bruxelles, représentée par Madame Muriel Goessens en qualité de Directrice Générale ;

Source Asbl, ayant son siège social sis rue de la Senne 78 à 1000 Bruxelles, représentée par Madame Floriane Philippe, en qualité de Directrice ;

Samusocial Asbl, ayant son siège social sis Boulevard Poincaré 68/70, 1070 Anderlecht, représentée par Monsieur Sébastien Roy, en qualité de Directeur Général;

Il est convenu et arrêté ceci :

Présentation générale

Le **Réseau BITUME**, Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginés ou Exclus, existe depuis 2015 et établit un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dans l'objectif de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri. Ce réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une (ou plusieurs) problématique(s) « complexe(s) » et/ou « chronique(s) ».

Dans une logique de « bas seuil », le principe est avant tout d'endiguer l'errance de la personne.

La trajectoire d'accompagnement se construit autour de l'usager et de sa demande et entre les différents services d'aide représentés par les partenaires du projet. Les différents membres constituent ainsi un réseau de concertation, d'action, d'analyse de problématiques et d'intervention transversale de terrain.

La trajectoire d'accompagnement est co-construite sur base volontaire et de façon concertée entre le réseau et l'usager. Le bénéficiaire s'inscrit en tant qu'acteur principal au sein de ce processus, néanmoins il sera absent physiquement de ces concertations. Dans un cadre déontologique stricte - et notamment sous le couvert du secret professionnel partagé - le réseau cherchera à dynamiser de la façon la plus pertinente, inédite et efficace (et dans les limites du possible) le projet d'accompagnement de l'usager.

Ce dispositif, issu d'une transposition du modèle WAB¹, constitue une approche innovante dans le paysage des outils et des services d'aide aux publics victimes d'exclusions sociales aigües. En effet, le Réseau BITUME fonctionne de façon intégrée, le réseau étant préexistant. Les bénéficiaires y sont inclus au fur et à mesure, ce qui permet (dans un fonctionnement optimal) de travailler de manière pragmatique un grand nombre de situations sur une même réunion. Cette approche se différencie donc des modèles « classiques » de concertation réseau (qui se construisent principalement autour de situations individuelles sur lesquelles viennent ensuite se greffer différents intervenants) et de type « Intervision » (qui traitent parallèlement plusieurs situations différentes, mais uniquement de manière théorique).

¹ L'objet du Réseau WaB est de donner lieu à une concertation qui travaille à l'élaboration d'un réseau de soins pour des personnes présentant une problématique relative aux assuétudes en Wallonie et à Bruxelles. Celui-ci constitue une approche nouvelle qui vise à faciliter et à optimaliser la prise en charge des bénéficiaires, dans le but de promouvoir les soins et d'assurer leurs continuités. L'accent est mis sur les usagers qui se perdent dans les différentes institutions d'aide, qui formulent des demandes d'aides multiples ou qui ne trouvent pas/plus une réponse satisfaisante à leurs besoins.

Particularités :

- Optimisation du travail en réseau ;
- Approche globale (psycho-médico-sociale) des bénéficiaires ;
- Continuité de suivi ;
- Amélioration de la qualité de prise en charge ;
- Temporalité articulée entre l'urgence/la première ligne et le long terme en fonction des différents partenaires;
- Anticipation des risques de « rechute » ;
- Réactivité/souplesse dans la prise en charge ;
- Logique de prise en charge « sur-mesure »/au « cas par cas » ;
- Principe de « bas seuil » d'accès ;
- Limitation des orientations inadéquates ;
- Prévention du shopping institutionnel et de l'épuisement des réseaux ;
- Mise en place de trajectoires d'orientation inédites et originales et recherche de l'autonomisation des personnes;
- Identification des facteurs d'échec et de chronicisation des problématiques ;
- Complémentarité avec les autres réseaux (dont « WaB ») et projets existants.

Public cible

Le dispositif de concertation du Réseau BITUME s'adresse à toute personne adulte (hommes ou femmes) sans-abri et fréquentant le secteur sans-abri bruxellois. Cet outil cible particulièrement les personnes avec lesquelles le travail d'accompagnement est le plus « complexe » du fait d'une série de problématiques persistantes et souvent cumulées (principe de bas seuil) qui ne répondent pas, ou plus, aux critères classiques du secteur.

Le bénéficiaire s'inscrit donc dans le projet sur base volontaire. La demande peut se présenter de manière explicite, ambivalente et/ou implicite. La question de la motivation potentielle au changement du bénéficiaire est donc importante, mais n'est pas une condition sine qua non pour que celui-ci soit intégré au projet. La personne peut présenter un cumul de problématiques (en plus de son statut de sans-abri) telles que : assuétudes, troubles psychiatriques, etc. Les usagers du réseau sont inclus sur base de la signature d'un consentement informé, mais ceux-ci peuvent s'y soustraire à tout moment.

Modalités pratiques

Concrètement, les référents des associations membres se réunissent formellement sur une fréquence mensuelle préétablie, même si le réseau reste actif dans les intervalles en cas de nécessité. Le schéma de ces réunions est le suivant : Approbation du PV de la réunion précédente - Nouvelles inclusions – Suivis - Divers (actualités des services et du projet, futurs développements du réseau, etc.)

À partir de chaque nouvelle inclusion, une trajectoire de prise en charge est définie puis proposée au bénéficiaire. Une évaluation de cette trajectoire au cours des réunions suivantes permet de confirmer ou de réajuster le parcours d'accompagnement proposé.

Le bénéficiaire doit adhérer et signer un consentement informé garantissant la notion de secret professionnel partagé entre les différentes institutions partenaires du réseau. Chaque association membre est également tenue de signer une charte éthique prévue à cet effet. Les propositions d'inclusion de nouveaux bénéficiaires au sein du réseau se font via des fiches d'inclusion standardisées, issues du modèle WaB. Les dossiers des bénéficiaires sont consignés sous format électronique.

Afin d'assurer une évaluation du travail effectué et de garantir une traçabilité des données, le Réseau BITUME s'est doté d'un outil de centralisation des données qualitatives et quantitatives (sous format Excel) extraites à partir des fiches d'inclusion. De cette base de données peuvent être extraites les statistiques relatives au public cible ainsi qu'aux résultats du travail de réseau, tout en garantissant l'anonymat des données.

Structure organisationnelle

Pour rappel, les membres fondateurs du Réseau BITUME sont l'Asbl Transit, l'Asbl Source et l'Asbl Samusocial.

Le Réseau BITUME est constitué et construit par les intervenants formant le Groupe de terrain et le Comité de Direction.

Le Comité de Direction est composé des directeurs des 3 institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir :

- Muriel Goessens, Directrice Générale Transit Asbl
- Floriane Philippe, Directrice Source Asbl
- Sébastien Roy, Directeur général Samusocial Asbl

Font également partie du Comité de Direction, au titre de suppléants de leur direction respective et/ou d'invités permanents :

- Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social Transit
- Yaël Abdissi, Coordinateur social Source 'Rive'
- Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences Sociales Samusocial

Le rôle de ce Comité de Direction est de veiller à la bonne gouvernance globale du projet, tant dans ses aspects éthiques que pratiques et de penser son développement futur.

Le Réseau BITUME est financé par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Prévention et Sécurité). Ce subside est alloué à l'Asbl Transit et permet l'engagement d'une coordinatrice à mi-temps.

Le rôle de celle-ci est de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires. Ces règles de bonne conduite font directement référence à l'intérêt supérieur de l'usager, à la charte éthique incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, nouvelle législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au règlement d'ordre intérieur propre au Réseau Bitume.

Fait à Bruxelles, le 03 mars 2020.

Pour Transit Asbl,	
Muriel Goessens, Directrice Générale	Suppléant : Kris Meurant, Directeur du pôle psycho-social
A A A	Will to
Pour Source Asbl,	
Floriane Philippe, Directrice	Suppléant : Yaël Abdissi, Coordinateur social
- Fulled	
Pour Samusocial Asbl,	
Sébastien Roy, Directeur Général	Suppléant : Bruno Rochet, Chargé de Mission Urgences
A	Sociales

Annexe 11 : Consentement informé pour les usagers inclus dans le Réseau BITUME et le Réseau WaB





Consentement : Usagers inclus dans le Réseau WaB et dans le Réseau BITUME

Le **Réseau WaB** (Réseau Wallonie-Bruxelles) est un réseau supra-local et pluridisciplinaire. Il est composé de services et d'institutions spécialisés dans l'accompagnement psycho-médico-social des personnes majeures présentant une problématique d'assuétude(s) et des difficultés associées.

Le **Réseau BITUME** (Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus), transposition du Réseau WaB, est un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dont l'objectif est de définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour les personnes sans-abri.

Ces deux réseaux fonctionnent sur base d'une concertation mensuelle. Celle-ci regroupe un ou plusieurs représentants des services partenaires. Ces différentes institutions (reprises ci-après) partagent des informations utiles et nécessaires concernant les usagers qui ont accepté que leur situation individuelle soit discutée. Le but de cette concertation est d'instaurer une coopération optimale entre professionnels et ce, dans l'intérêt de l'usager. De la sorte, l'objectif est de trouver les réponses ou les alternatives les plus adéquates au regard des difficultés pour lesquelles l'usager est inclus dans un des réseaux ou les deux.

Des institutions sont communes au Réseau WaB et au Réseau BITUME. De ce fait, pour les usagers inclus dans les 2 réseaux, des informations pourraient être échangées d'un réseau à l'autre et ce, toujours et uniquement dans son intérêt comme expliqué ci-dessus.

Amélia Ramackers, coordinatrice du Réseau WaB et Emmanuelle Manderlier, coordinatrice du Réseau BITUME, ont pour mission de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires de ces deux réseaux. Ces règles de bonne conduite font directement référence à l'intérêt supérieur de l'usager, à la charte éthique et de partenariat incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, nouvelle législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au règlement d'ordre intérieur propre au Réseau WaB et au Réseau Bitume. Ces documents sont disponibles sur simple demande adressée aux coordinatrices.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Amélia Ramackers, coordinatrice du Réseau WaB : 0497/49.28.78 - info@reseauwab.be
Emmanuelle Manderlier, coordinatrice du Réseau BITUME : 0499/90.62.55 - reseaubitumebxl@gmail.com

<u>Données recueillies</u>: les données présentes dans les consentements du Réseau WaB et celui du Réseau BITUME seront recueillies avec votre accord.

<u>Finalités du traitement des données</u>: celles-ci sont recueillies en vue de proposer votre inclusion au membres des deux réseaux et d'ensuite pouvoir partager ces informations lors des concertations mensuelles de l'un ou de l'autre. L'objectif est de pouvoir trouver les réponses ou les alternatives les plus adéquates au regard des difficultés pour lesquelles vous êtes inclus dans ces deux réseaux grâce à la coopération des institutions membres lors des concertations mensuelles.

<u>Personne responsable du traitement des données</u>: Mme Natacha Delmotte, responsable financière du Réseau WaB et directrice de l'ASBL Trempoline – <u>Natacha.Delmotte@trempoline.be</u> et Mme Muriel Goessens, responsable financière et pédagogique du Réseau BITUME et directrice générale de l'ASBL Transit – <u>email@transitasbl.be</u>

<u>Destinataires des données</u>: les données présentes dans la base de données informatique du Réseau WaB sont stockées sur des serveurs sécurisés de l'ASBL Trempoline qui assure la gestion financière et administrative du Réseau WaB ou un serveur tiers tel qu'Outlook. Ces données ne sont accessibles qu'aux professionnels membres des deux réseaux ainsi qu'aux deux coordinatrices, ceux-ci sont soumis au secret professionnel et les accès aux données sont limités. Concernant les données présentes sur les ordinateurs de chacune des coordinatrices: l'ASBL Hautes Fagnes est responsable pour la coordinatrice du Réseau WaB et l'ASBL Transit pour celle du Réseau BITUME.

<u>Droit d'accès et de rectification</u>: vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de la coordinatrice du Réseau WaB, Mme Amélia Ramackers - 0497/49.28.78 - <u>info@reseauwab.be</u> ou de la coordinatrice du Réseau BITUME, Mme Emmanuelle Manderlier - 0499/90.62.55 - reseaubitumebxl@gmail.com

<u>Conservation des données</u>: les Réseaux WaB et BITUME conservent vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles elles leur ont été fournies. Les données personnelles, collectées à partir du 25 mai 2018, seront conservées dans la base de données du Réseau WaB pour une durée de 10 ans au terme desquels la même mise à jour que celle-ci sera effectuée.

<u>Transmission des données à un tiers</u>: afin de réaliser les objectifs décrits ci-dessus, vos informations seront partagées en interne, aux professionnels membres des Réseaux WaB et BITUME. Ceux-ci sont tenus de respecter la confidentialité de vos données personnelles ainsi que d'assurer leur sécurité. Les Réseaux WaB et BITUME ne transmettent jamais de données personnelles à d'autres parties avec qui ils n'ont pas conclu d'accord de traitement. Si cela devait être le cas, les dispositions nécessaires seraient prises avec ces parties pour assurer la sécurité de vos données personnelles. Les Réseaux WaB et BITUME ne transmettent pas les informations que vous fournissez à des tiers sauf si cela est légalement requis et autorisé. Nous pouvons également partager des données personnelles avec des tiers si vous nous en donnez la permission par écrit. Vous avez le droit de retirer ce consentement à tout moment. Nous ne fournissons pas de données personnelles à des parties situées en dehors de l'Union Européenne.

Pour plus d'informations concernant le RGPD, n'hésitez pas à demander la politique de confidentialité du Réseau WaB, applicable pour ce consentement, à la coordinatrice du Réseau WaB, Mme Amélia Ramackers – 0497/49.28.78 - info@reseauwab.be.

ntre				
 L'usager donne son accord pour que des informations le concernant soient partagées entre les partenaires du Réseau WaB et ceux du Réseau BITUME. 				
Fait le à en double exemplaire.				
Le premier sera remis à la coordinatrice du Réseau WaB, Amélia Ramackers et le second à la coordinatrice du Réseau BITUME, Emmanuelle Manderlier.				
Pour accord,				
te:	Date :	Date :		

Date :	Date :
Nom et signature de l'usager :	Nom et signature de l'institution :

Remarque:

Comme signalé précédemment, l'usager a le droit d'annuler son consentement, à tout moment, sans donner de raison précise. Pour ce faire, il lui suffit de signer l'annulation du consentement informé disponible auprès des coordinatrices.

Institutions membres du Réseau WaB / BITUME

Institutions membres du	Réseau WaB	Réseau BITUME
Hautes Fagnes, centre de postcure (Malmédy)	Х	
CNP St Martin, hôpital psychiatrique, Unités « Revivo / AÏDA » et « Galiléo »	Х	
(Dave)		
Phénix, centre de jour (Namur)	Х	
Trempoline, centre de postcure (Châtelet)	Х	
Le Répit, centre ambulatoire (Couvin)	Х	
L'Orée, centre de jour (Bruxelles)	Х	
La Clairière (Vivalia), hôpital psychiatrique « Pavillon 5 » (Bertrix)	Х	
L'Espérance, centre de postcure (Thuin)	Х	
CP St Bernard, hôpital psychiatrique, Unités 11 et 16 (Manage)	Х	
CATS – Solbosch, centre de postcure (Bruxelles)	Х	
ESPAS, travail de rue (Arlon)	Х	
CHR Site Sambre, unité d'alcoologie « RePair » (Auvelais)	Х	
Solaix, centre de consultation (Bastogne)	Х	
La Rencontre, ASBL Source, service d'accueil de jour (Bruxelles)		Х
Samusocial, urgences sociales (Bruxelles)		Х
MédiHalte, centre d'hébergement médicalisé du Samusocial (Laeken)		Х
Saint Pierre: Urgences / U 511 / U 406, centre hospitalier (Bruxelles)		Х
Home Baudouin, maison d'accueil (Bruxelles)		Χ
Porte ouverte, maison d'accueil (Bruxelles)		Χ
Éducateurs de rue de Saint-Gilles, travail de rue (Saint-Gilles)		Х
Home du Pré, maison d'accueil (Bruxelles)		Х
Transit rue, éducateurs de rue (Bruxelles)		Х
Escale, maison d'accueil (Saint-Gilles)		Х
Accueil Montfort, maison d'accueil (Jette)		Х
Clinique Sans Souci, hôpital psychiatrique (Jette)		Χ
Transit, centre de crise et d'hébergement (Bruxelles)	Х	Х
Les Petits Riens, maison d'accueil (Ixelles)	Х	Х
Syner'Santé, service ambulatoire des Petits Riens (Ixelles)	Х	Х
Infirmiers De Rue, travail de rue (Anderlecht)	Х	Х
La Rive, ASBL Source, maison d'accueil (Bruxelles)	Х	Х
Foyer Georges Motte, maison d'accueil (Bruxelles)	X	X

Cette liste est susceptible d'être modifiée.

Le document actualisé peut être demandé aux coordinatrices des réseaux.





